



Occitanie  
Livre & Lecture

La revue d'Occitanie  
Livre & Lecture

# Tire-lignes

n°3 - 2023

**La culture éveille  
le territoire**



Seul on ne peut pas grand-chose, c'est encore plus vrai dans la culture, que ce soit pour créer, se faire connaître, faire rayonner, sauvegarder, valoriser, à la fois dans le secteur de l'audiovisuel, du spectacle vivant, tout autant que dans le secteur du livre, de la lecture et du patrimoine qui n'échappe pas à la règle. Tout est affaire de liens.

Des liens à nouer, au fil des rencontres et des opportunités, fruits du hasard ou de choix, avec des professionnels comme des artistes et/ou des institutions comme l'État et les collectivités, afin de tisser un réseau, s'insérer ou développer une communauté, s'appuyer sur un socle et trouver ainsi sa place dans un écosystème. Ces liens sont tantôt évidents, faciles à créer, par affinités, par le partage de valeurs et d'envies communes, par la proximité géographique bien que parfois difficile dans les zones rurales ; tantôt ils se révèlent plus délicats, complexes à amorcer, à cultiver, poussant à faire preuve de stratégie, d'ingéniosité, pour faire naître et perdurer les projets, toujours au service d'une culture partout et pour tous.

La filière du livre est plutôt exemplaire en la matière comme vous pouvez le découvrir à travers ce nouveau numéro de *Tire-Lignes*, qui vous partage nombre d'initiatives en Occitanie comme ailleurs. Fonctionner en écosystème et jouer la carte de l'interprofession est la clé de survie de notre filière depuis les années 1980 et la garantie d'une bibliodiversité. Initier des collaborations originales entre différents maillons de la chaîne vient impulser de nouvelles dynamiques sur les territoires, des manières différentes de créer, penser et faire circuler les savoirs et les idées, pour aller toujours plus au-devant des publics, là où ils se trouvent. L'heure est au croisement d'expériences et de regards pour faire émerger des modes rénovés de coopération visant à faire rayonner la culture et à l'ériger en facteur-clé du développement durable de nos territoires.

Que ces projets émanent d'initiatives personnelles, singulières ou de desseins politiques, ils sont tous, à différents degrés, accompagnés, soutenus, portés par l'État et des collectivités territoriales qui jouent pleinement, avec force dispositifs, leur rôle de fidèles partenaires défenseurs de la culture comme catalyseur de synergies et comme garante d'un riche maillage du territoire.

Tout comme la chouette veille la nuit, continuons de veiller à la vitalité et à la diversité de la création sous toutes ses formes d'expression, mais aussi aux talents, émergents comme confirmés qui, par les projets qu'ils inventent et portent, incarnent et dynamisent les territoires, en faveur de leur attractivité. Car l'enjeu est bien-là : artistes et pouvoirs publics œuvrant conjointement en faveur du bien commun qu'est la culture pour préserver le « bien-vivre » ensemble.

### Serge REGOURD

Président d'Occitanie Livre & Lecture

Feuilletez aussi notre revue  
sur [www.occitanielivre.fr](http://www.occitanielivre.fr)

---

Directeur de publication : Serge Regourd – Rédactrice en chef : Cécile Jodlowski-Perra – Coordination de la revue : Virginie Franques  
Design graphique : Erwan Soyer – Impression : Pure Impression – N° ISSN : 1967 – 046X – Dépôt légal : décembre 2023 – Occitanie  
Livre & Lecture, 14 rue des Arts, 31000 Toulouse – 04 67 17 94 69 – [contact@occitanielivre.fr](mailto:contact@occitanielivre.fr) – [www.occitanielivre.fr](http://www.occitanielivre.fr)

Crédits des photos médaillons des contributrices et contributeurs : p.3 : Anaïs Massini © Samuel Dykstra - p.18 : Delphine Henry  
© Solène Bouton - p.26 : Florian Olivères © Ville de Mende - p.28 : Astrid Cathala © Wiktoria Bosc / Violaine Bérot © Stéphane  
Lessieux p.30 : Portrait de Karelle Ménine © Perrine Poget - pour les autres © DR

4

## Vers des territoires culturels engagés ?

François Pouthier

7

## Anti-manuel de projet de territoire

Éric Fourreau

8

## Montpellier 2028, un pari (déjà) gagné pour le territoire

Sophie Léron

11

## Coopérer pour valoriser

Franck Queyraud et Frédéric Zarka

13

## La culture, facteur d'attractivité du territoire

Fanny Ansel

14

## Vivre Livre ! ou l'incarnation d'un écosystème territorial du livre

Mélanie Tison

16

## Croiser pour inventer et semer

Cindy Mahout et Virginie Jalain

18

## L'interprofession ou cultiver les liens au service de la bibliodiversité

Delphine Henry

21

## La médiation culturelle, créatrice de liens dans nos campagnes

Céline Guelton-Thomasset

23

## C.R.É.E.R.

Association LIRES

26

## Des espaces et des hommes pour un monde durable

Florian Olivères

28

## Faire se croiser les voix de la création

Violaine Bérot et Astrid Cathala

30

## Se mêler à la méléé

Karelle Ménine



**Illustration de couverture : Chouette de Tengmalm, reproduction de l'illustration extraite de l'album d'Anais Massini, *Aux Oiseaux* © Editions Grasset & Fasquelle, 2023.**

Anais Massini n'envisageait pas en faire son métier et pourtant... elle se lance dans l'illustration en 1999, année de sa première publication et de son diplôme d'illustration narrative à l'école supérieure des Arts décoratifs de Strasbourg, actuelle HEAR, et décide, à l'école supérieure de design d'Hambourg, actuelle HAW, de se spécialiser en littérature jeunesse. Son style graphique évolue et oscille entre un sens du détail minutieux quasi scientifique et une grande liberté dans le geste. Sa technique de prédilection était au départ l'aquarelle mais elle travaille aujourd'hui principalement à la gouache bien diluée et appliquée au pinceau, tout en incluant aisément les outils numériques selon les projets développés. Suite à un séminaire avec Jeanne Benameur en 2015, elle ancre désormais le texte à sa pratique. Son attention particulière à la pédagogie de la créativité l'a conduite dans les années 2000 à développer, à travers des collaborations avec d'autres acteurs culturels (chorégraphe, metteur en scène, historienne...), une recherche sur le lien entre corps et impulsion créative : co-auteurice du spectacle *Je suis Tigre* (Compagnie Groupe Noces, 2020), elle a imaginé de grands dessins à interpréter comme une partition par les acro-danseurs. Elle a par ailleurs rejoint l'enseignement en 2016 en décrochant le Capet d'Arts Appliqués option métiers d'Arts illustration. Anais Massini vit dans l'Aveyron et est cofondatrice et membre depuis 2017 du collectif Les Ateliers du Geste (ADC), un lieu d'expérimentations sociales, artisanales et artistiques en milieu rural. Ces dernières années elle a principalement publié aux éditions Grasset Jeunesse.

# Vers des territoires culturels engagés ?

## Quelques balises pour de nouvelles dynamiques



**François Pouthier**  
Maire de Conférence en Aménagement  
à l'Université Bordeaux Montaigne  
Laboratoire Passages UMR 5319 CNRS

De la France des Trente Glorieuses à « aménager » aux lois de réforme, le territoire est devenu quelque chose d'infinitement précieux. La notion est au cœur des débats, des intentions, des déclarations. Difficile d'y échapper dans le discours d'un élu ou dans celle d'un acteur culturel de terrain public comme privé. Les territoires sont érigés au centre de l'action publique et non plus périphériques ou aux marges. Dans ce monde en mouvement, l'ambition ne peut plus seulement se limiter à assigner, c'est-à-dire délimiter ou déterminer des dispositifs ou des équipements culturels. C'est donc à une démarche de l'obliquité que ces territoires culturels engagés nous obligent. À l'inverse d'une réconciliation peut-être insoluble entre démocratisation et démocratie culturelles, entre offre et demande, entre culture « légitime » et « relative », leurs inters relèvent plus d'un cheminement que d'un programme comme le rappelle Éric Fourreau<sup>1</sup>. Quelques balises, toutefois, peuvent se révéler nécessaires pour mieux les co-produire.

### **Les inters : une nouvelle éthique de la coopération**

Les politiques françaises se sont construites par segments. Et la culture n'en est pas exempte ; elle s'est progressivement structurée et professionnalisée jusqu'à se décomposer en « filières » qui rencontrent des difficultés à échanger entre elles. Plus que le mot de transversalité, il convient alors de donner corps à celui d'**inter-sectorialité** par la prise en compte des usages culturels dans l'ensemble des politiques territoriales, au-delà des seuls « tuyaux » de l'aménagement équipementier. Comme le démontrent Astrid Cathala et Violaine Bérot<sup>2</sup>, l'inter-sectorialité demande au préalable, à la différence de la transversalité, de bien reconnaître la spécificité de chaque politique sectorielle. C'est dans leur intersection qu'une plus-value peut naître, en fournissant un cadre d'expression qui permet l'inclusion, l'affirmation

et l'appartenance à une communauté. L'inter-secteur est donc aussi une interprofession pour reprendre les termes de Delphine Henry<sup>3</sup>. Cette **inter-professionnalité** demande d'entrer en dialogue avec d'autres mondes sociaux, d'autres réalités institutionnelles, d'autres représentations territoriales. Elle oblige élus comme techniciens à « déplacer leurs bornes », sortir des rites et des normes de leurs schémas socio-professionnels pour définir une grammaire et un lexique communs, ce qui n'est pas sans interroger leurs référentiels.

Mais l'organisation territoriale française est complexe. L'efficacité de l'action publique passe par le prisme à circuler dans et entre nos collectivités et renvoie inévitablement à la nécessité d'une coopération publique entre collectivités : d'une part, il devient essentiel de mieux articuler des dispositifs par trop fragmentés ; d'autre part, elle oblige une relation non plus subordonnée mais équivalente. Cette **inter-collectivité** demande à construire des complémentarités collaboratives, dans un rapport hétérarchique

1. Cf. présentation du livre *Anti-Manuel de projet de territoire*, Jonathan Macias et Caroline Melon, éd. de l'Attribut, 2023, p. 7

2. Cf. article « Faire se croiser les voix de la création », p. 28

3. Cf. article « L'interprofession, ou cultiver les liens au service de la biodiversité », p. 18







Graffiti de David Selor, Bordeaux, 2020 © François Pouthier

et non hiérarchique. Si l'intérêt général doit reposer sur cette coopération active entre collectivités afin d'éviter fragmentation ou juxtaposition, elle doit également laisser la place à une coopération de terrain afin de mobiliser les énergies des organismes privés présents. Voilà qui engage à reconnaître et se reconnaître dans une **inter-collégialité** où chacun/chacune revêt les habits du médiateur ; voilà qui astreint à investir et s'investir dans de nouvelles formes de gouvernance localisée.

Nos territoires sont habités. Leurs habitants et résidents, anciens ou récents, ont un(des) patrimoine(s) culturel(s). La biodiversité à laquelle nombre de territoires sont aujourd'hui attachés fait face à de nombreux enjeux : le changement climatique, la gestion des ressources, la préservation de la nature. Elle ne peut faire fi de la diversité culturelle : celle des langues, des cultures, des usages. La diversité culturelle, environnementale et sociale insiste en premier lieu sur la préservation ; la notion d'**interculturalité** met l'accent sur les rencontres des cultures comme processus favorisant compréhension, ouverture à l'altérité, celle des autres comme la sienne propre. La coopération des acteurs, publics comme privés, culturels comme sociaux, éducatifs, socio-éducatifs, socio-culturels, permet certes de mieux identifier les responsabilités et d'assembler les ressources et les énergies. Mais elle ne suffit pas à incarner un territoire. Le respect des droits humains et l'accès à des ressources culturelles plus larges que les seuls champs de l'art, deviennent alors essentiels pour que toute personne vise son émancipation comme partie prenante de son propre développement et, collectivement, puisse « faire humanité ensemble ».

Bien peu de territoires se saisissent encore des droits culturels et du dialogue interculturel qui peut en découler. Ils sont impactés par un socio-système culturel qui les oblige

à prendre en compte les environnements dans lesquels ils évoluent et les partenaires avec lesquels ils construisent. Le référentiel des droits culturels auquel ils pourraient se référer n'y est pas injonctif. Mais, compte tenu de leur capacité de jouer dans les « interstices » en faisant preuve de ruse parfois, de braconnage souvent, les territoires culturels engagés sont en mesure de construire une nouvelle éthique de la responsabilité et de la coopération qui dépasse celle de la seule conviction.

### **Une boussole pour se transformer sans se perdre<sup>4</sup>**

Un territoire culturel engagé, s'il demande des mesures – diagnostic partagé, construction de cadre, participation, production, évaluation –, n'est pas un dispositif, et encore moins une « doxa » qui s'appliquerait de manière uniforme et standardisée. Il est « situé » et fondé sur un consensus économique et social, élaboré avec les ressources du territoire dans une « responsabilité partagée ». C'est un lieu d'exercice d'un ou plusieurs pouvoirs qui s'emboîtent et qui, à l'idéal, coopèrent pour **former un système de ressources localisées** – politiques, économiques, sociales, culturelles – qui articule des lieux physiques comme virtuels et produisent, comme le souligne Florian Olivères, un aménagement de leurs espaces<sup>6</sup>.

Ces territoires demandent ainsi à inventer d'autres formes de gouvernance. Si le terme présente une grande variété de définitions, son point commun est d'insister sur la coopération des acteurs de la sphère publique avec ceux de la sphère privée. La gouvernance territoriale ne peut donc résulter que d'une négociation, d'un dialogue permanent entre élus, acteurs et personnes qui habitent le territoire. D'où la nécessité de **constituer une « scène territoriale de dialogue »**. C'est ce que la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (1999)

4. Voir Edouard Glissant (2001), *Le Discours antillais*, Paris : Gallimard.

5. Cf. article « Vivre Livre ! ou l'incarnation d'un écosystème territorial du livre », p. 14 et article « Coopérer pour mieux valoriser. L'innovation au service des collections et des territoires », p. 11

6. Cf. article « Des espaces et des hommes pour un monde durable », p. 26

7. Cf. article « C.R.E.E.R. », p. 23

8. Emmanuelle Bonerandi & Camille Hochedez (2007), « Des machines, des vaches et des hommes : projets culturels, acteurs et territoires dans un espace rural en crise : la Thiérache », in NOROIS, *Patrimoine, culture et construction identitaire dans les territoires ruraux*, Revue géographique des Universités de l'Ouest, Rennes : PUR N°204, pp. 25-37.



avait bien ressenti en plaçant au cœur de la constitution des Pays, l'écriture d'une charte d'association et de coopération, donnant plus de place aux initiatives locales et à la participation des « forces vives »<sup>7</sup>.

Le territoire, c'est le passage de normes verticales à l'assemblage inter-sectoriel d'intérêts sociaux, économiques, environnementaux. Voilà qui demande à articuler des politiques construites en silos ; voilà également qui oblige à établir des diagnostics, si ce n'est participatifs, tout du moins partagés avec les habitants ou a minima avec leurs représentants associatifs ; voilà enfin qui demande à s'inscrire dans le temps. Car pour reconnaître le territoire, il convient de se l'approprier, d'autant plus quand sa délimitation ne cesse d'évoluer. Un sentiment d'appartenance peut ainsi se construire. Cette sémantique n'est pas sans créer de confusion car il ne s'agit pas d'un « retour » impossible à des « savoir-faire ancestraux » mais plutôt d'une projection dans des cultures contemporaines, mélangées et contextualisées. Basé sur un **héritage construit et mémorisé** que les « gens d'ici, ceux qui arrivent, ceux qui sont partis comme ceux qui sont restés »<sup>8</sup> sont en mesure de saisir, de reconnaître et d'alimenter, il relève tout autant d'une dimension mémorielle que d'une dimension socio-cognitive<sup>9</sup>. Et ce « carottage » se réalise mieux « par le bas » que par une construction identitaire réifiée par le haut.

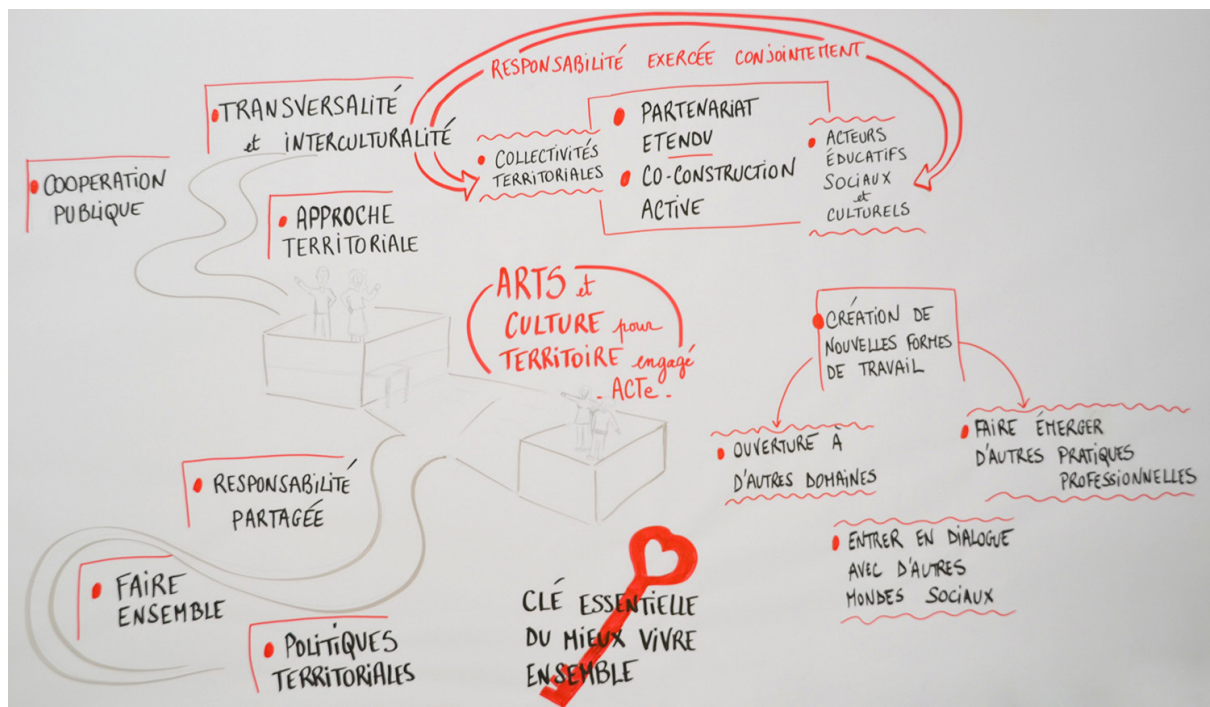
**Le territoire se met ainsi en récit.** Ce récit est tout autant le résultat d'expériences individuelles et collectives que d'un discours collectif approprié. S'il puise dans un passé, le récit s'écrit au présent, avec le risque du « story telling », soit une mise en récit persuasive, sans rationalité, mais avec des procédés affectifs, communicationnels et rhétoriques qui suscitent émotion et adhésion.

Enfin, le temps de la conception comme de la (co)construction du projet de territoires culturels<sup>10</sup> n'est pas linéaire. Il repose sur la capacité à agir des acteurs. Il ne découle pas d'une méthodologie analytique mais d'une approche systémique. Il le doit à l'héritage récursif de la coopération : plus les territoires co-construisent des projets, plus ils acquièrent de connaissances qui laissent des traces, plus ils co-construisent. Ce temps est fait d'allers et retours incessants, temps sans fin circulaire où **la rétro-innovation est plus « productive » que la croissance**. Les améliorations permanentes et constantes du projet, sa résilience, se cachent dans le « déjà là » et dans le « faire ». L'enjeu est alors de se régénérer en continu pour ne pas déboucher sur un mélange uniformisant ou standardisé mais sur des recompositions respectives des postures culturelles, susceptibles de réviser leurs systèmes de références et d'**agir en communs**. Cette hybridation, dans une autre réciprocité de relations, engage les territoires culturels à passer de la différenciation à la diversité et d'une entité statique à un processus dynamique de développement territorial.

9. Le terme renvoie aux connaissances acquises dans et par les relations sociales. Il met en évidence l'influence positive des interactions sociales dans l'apprentissage, y compris dans les divergences voire les conflits.

10. Le terme est emprunté à Philippe Teillet, dans le cadre de la démarche « Vers des Projets Culturels de Territoires » initiée par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes avec le soutien de l'Observatoire des Politiques Culturelles. Cette démarche accompagne les Établissements Publics de Coopération Intercommunale et Auvergne-Rhône-Alpes dans la transformation de leurs Contrats territoriaux d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) et leurs Contrats Territoires Lecture (CTL) en Projets de Territoires Culturels.

Facilitation de Tamia Castelneau, La Fabrique territoriale de l'éducation artistique et culturelle en Nouvelle-Aquitaine, Angoulême, 2018 © François Pouthier





# Anti-manuel de projet de territoire

## Processus, déconvenues et réjouissances



**Éric Fourreau**, fondateur et directeur des éditions de L'Attribut et des revues NectArt, Dard/Dard et Panard

Les éditions de L'Attribut ont eu le grand plaisir en 2023 d'éditer un livre qui ne ressemble à aucun autre. Et c'est une bonne raison de le lire !

Ni tout à fait un récit sur la compagnie De chair et d'os que dirigent ses autrices et auteurs car il n'est pas question de donner dans l'auto-congratulation ; ni un memento de projet de territoire car c'est justement un anti-manuel qui cherche à déconstruire pour mieux reconstruire ; ni une analyse sur l'action culturelle car l'aventure de *Bons baisers de Libourne*, à laquelle ce livre s'adosse, est à ce point singulière qu'il serait hasardeux d'en tirer des généralités.

Mais cet ouvrage recoupe aussi toutes ces approches, avec le ton libre, piquant et auto-flagellateur de ses autrices et auteurs, qui permet aux lectrices et lecteurs de mieux comprendre les mille et une turpitudes d'une compagnie installée dans un théâtre ou dans une ville (et souvent de s'en amuser) : « profiter de la parenthèse enchantée » ; « imaginer des points de départ, pas d'arrivée » ; « faire récit du réel/frictionner » ; « apprendre à tenir la distance » ; « vouloir faire bilan, ne pas (toujours) y arriver »...

Le livre raconte l'aventure de *Bons baisers de Libourne*, projet *in situ* de trois ans de résidence, et se base aussi sur d'autres expériences, passées et présentes, pour donner des clés et une méthodologie de projet de territoire. Il s'agit d'un partage d'expériences, de processus de travail mais aussi de doutes pour rendre compte de la richesse et de la complexité de ces projets hybrides et inclassables. Il incorpore des anecdotes et des exemples précis ainsi que des témoignages des habitantes et habitants, des équipes des théâtres et des différentes personnes rencontrées.

Un livre à mettre entre les mains de quiconque finance, programme, diffuse, accompagne des artistes en création et en infusion dans un territoire !



### Les autrices et auteurs

**Caroline Melon** a dirigé Chahuts, festival des arts de la parole pendant dix ans, avant de créer sa propre structure, De chair et d'os, en 2017, comme autrice et metteuse en scène. **Jonathan Macias** est performeur et plasticien, d'abord au sein du collectif Monts et Merveilles puis, depuis 2011, aux côtés de **Caroline Melon**. **Stéphanie Pichon** accompagne de nombreux artistes des arts vivants – dont De chair et d'os – et est co-fondatrice de Books on the moove. Ce livre comprend aussi des textes de **Cécile Broqua**, **Jérémy Lecomte** et des photographies d'**Ivan Mathié**.



# Montpellier 2028, un pari (déjà) gagné pour le territoire



**Sophie Léron**  
directrice stratégique  
de l'association Montpellier 2028

*De nombreuses collectivités territoriales se sont engagées depuis plusieurs mois dans la candidature de Montpellier au concours de Capitale européenne de la culture. Elles se sont fédérées autour d'un enjeu commun : ériger la culture en catalyseur de nouvelles synergies, coopérations et dynamiques, pour garantir à ce territoire un développement le plus durable possible. Directrice stratégique de l'association Montpellier 2028, Sophie Léron nous partage les coulisses de l'avancée de ce projet de territoire hors norme.*

**Tire-Lignes :** Sophie Léron, expliquez-nous pourquoi Montpellier a choisi de briguer le titre de Capitale européenne de la culture ?

**Sophie Léron :** À l'origine du projet, l'Europe était déjà plongée dans un contexte général de grandes tensions (démocratique, écologique, sanitaire et sociale...). Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole et François Commeinhes, maire de Sète et président de Sète Agglopolité Méditerranée font alors tous deux le choix d'y faire face avec détermination et optimisme. Souhaitant ouvrir de nouvelles possibilités de partage et de coopération, ils voient dans la candidature au label de Capitale européenne de la culture une formidable opportunité d'impulser une nouvelle dynamique sur leurs territoires respectifs. De leur accord, scellé à Sète, est né ce projet commun.

**T.-L. :** Une fois l'idée entérinée, comment avez-vous convaincu les décideurs du territoire de s'engager dans le projet malgré les animosités, les résistances existantes ?

**S. L. :** Il s'agit paradoxalement désormais d'une des forces de notre projet. La démarche enjambe déjà les rivalités anciennes entre nos territoires. Les collectivités engagées partagent la même volonté de créer de nouvelles logiques territoriales plus agiles et plus concrètes.

Concourir au titre permet de poser une stratégie culturelle de territoire, de penser les projets à long terme, de s'inscrire

dans un calendrier porteur de dynamique. De réfléchir aussi aux questions d'attractivité territoriale, de mobilités, aux liens entre acteurs culturels, éducatifs, sociaux et économiques du territoire. Les adhésions à l'association porteuse de la candidature (Montpellier 2028), votées à l'unanimité par les collectivités, ont jalonné les derniers mois. C'est d'ores et déjà l'acquis de notre candidature : des territoires unis, qui se projettent ensemble et portent un véritable plaidoyer pour la culture. Montpellier 2028 a ainsi ouvert la voie à un travail à l'échelle d'un bassin de vie par-delà les frontières administratives.

Sophie Léron, Michaël Delafosse et Clare Hart à Bruxelles le 26 juin 2023 pour la présentation de Montpellier 2028, candidate au titre de Capitale européenne de la culture © Thierry Monasse





Membres de l'association « Montpellier 2028 – Capitale européenne de la culture » réunis le 29 mars 2023 au sein de l'Espace Gisèle Halimi de Montpellier pour l'Assemblée générale et le Conseil d'administration de l'association © Kaddour Tefiani

**T.-L. : Au fil des mois, de nouveaux territoires ont rejoint le projet qui couvre désormais pratiquement tout le département. De par cette ampleur, comment se gère la prise de décision ?**

**S. L. :** 154 communes et plus de 900 000 habitants du littoral depuis Agde jusqu'à Aigues-Mortes sont désormais engagés dans la démarche. Les 8 communautés de communes ou d'agglomérations, le Département de l'Hérault, la Région Occitanie ont tous une représentation au sein de l'association en charge du pilotage du projet. À leurs côtés, les membres associés de la candidature issus des secteurs éducatifs, économiques, etc. sont également représentés. Ensemble, ils se prononcent sur les grandes orientations de la candidature. C'est, là encore, toute notre spécificité, qui atteste de notre robustesse pour la suite : rassembler tous les acteurs du territoire au-delà du seul secteur culturel. Travailler différemment, en coopération, en transsectorialité.

**T.-L. : Pouvez-vous nous préciser les enjeux politiques, économiques, sociaux de cette candidature ?**

**S. L. :** Les événements climatiques de cet été n'ont fait que renforcer la place de la transition écologique à l'épicentre de notre projet. Penser la mutation était notre point de départ, déployé à la lumière des enjeux du Pacte vert pour l'Europe. Montpellier 28 sera un événement écologiquement exemplaire. Pour y parvenir, nous misons sur un travail en profondeur sur les manières de faire mais aussi sur la jeunesse, future actrice du changement. Ensuite, il ne peut y avoir de transition sans un changement de pratiques en termes de mobilités. Nous entendons diminuer notre impact environnemental en utilisant différents leviers, notamment tarifaires à l'instar de la future gratuité des transports à Montpellier. Cette volonté de transition

n'impacte en rien les attendus en termes d'attractivité et de rayonnement du territoire, qui se traduiront par de fortes retombées économiques. L'expérience d'autres villes semblables à celle de Montpellier nous montre que l'impact du titre peut être extrêmement bénéfique sur un territoire comme le nôtre. Nous portons une ambition particulière dans le domaine des industries culturelles et créatives. Enfin, nous avons des objectifs ambitieux en matière d'accessibilité et d'inclusion. Le titre nous permettra d'aller encore plus loin dans notre mission première de rendre la culture accessible partout et au plus grand nombre.

**T.-L. : Des événements culturels se déroulent dès à présent sous le label Montpellier 2028. Comment se démarque cette préprogrammation du point d'orgue que sera (nous l'espérons) l'année 2028 ?**

**S. L. :** L'une des forces de Montpellier 2028 est d'avoir pu donner à voir le visage de l'année du titre dès sa phase de pré-sélection. Deux appels à projets ont été mis en place en 2022 et 2023 avec un budget mutualisé exceptionnel. Les 85 projets sélectionnés traduisent l'identité artistique et l'évolution du dossier de candidature : alors que les lauréats de la phase de pré-sélection s'inscrivaient dans ses grands enjeux (la jeunesse, l'hospitalité, etc.) et ses axes artistiques (L'eau qui nous relie, Futur en série, Trans ?), ceux de la phase de sélection devaient en plus impérativement refléter la dynamique partenariale au niveau territorial et/ou international. Tous ces projets sont venus compléter l'offre existante sur le territoire Montpellier 2028, et y créer des nouvelles synergies comme des propositions inédites.

Le succès de ce dispositif nous pousse à le préserver. Nous le ferons évoluer jusqu'en 2028 : son principe restera inchangé, mais nous encouragerons encore plus ce que le jury appelle le « capacity building » des porteurs de projets, c'est-à-dire



la consolidation de leurs réseaux professionnels comme des espaces de créations qu'ils initient, en autonomie. Il s'inscrira pleinement, en 2028, dans la programmation de l'année capitale.

**T.-L. : En quoi cette candidature, qu'elle soit *in fine* couronnée de succès ou pas, s'avère fructueuse pour le territoire ?**

Notre candidature a pour point de passage l'année 2028, mais notre ambition est beaucoup plus long-termiste : elle est incontestablement un catalyseur de développement, mais nous l'avons appréhendée à l'aune de son héritage. Nous avons ainsi d'ores et déjà rempli un certain nombre d'objectifs qui se concrétisent par la mise en place d'une gouvernance territoriale inédite autour des enjeux de notre territoire et de notre candidature. C'est le cas de la question de l'eau, au cœur de Montpellier 2028 : en avril 2023, une convention d'entente autour de la gestion du Golfe d'Aigues-Mortes a été signée entre les intercommunalités de Montpellier Méditerranée Métropole, Terre de Camargue, Pays de l'Or, Sète Agglopôle Méditerranée, dans un accord historique. Sur la question des mobilités et l'engagement des collectivités partenaires à un travail commun autour du développement des mobilités actives et douces dans chaque commune ainsi qu'autour des trajets intercommunaux. La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, très engagée dans la candidature a également affirmé son soutien en tant qu'autorité compétente et annoncé l'extension de son dispositif de TER à 1 euro pour les temps forts de notre programmation.

Cette nouvelle culture de la coopération horizontale se traduit aussi au niveau des acteurs du territoire. La programmation artistique Montpellier 2028 en est un remarquable témoin : tous les projets sont co-portés à la fois par des acteurs du territoire et issus de toute l'Union Européenne. Cette ouverture à l'international qu'a permis la candidature est également l'un de nos grands objectifs. Enfin, nous attachons une importance toute particulière au lien entre le continent africain et l'Europe. À l'instar de la « Biennale Euro-Africa Montpellier » dont la première édition s'est tenue en octobre 2023, nous voulons créer de nouveaux espaces de dialogue mêlant chercheurs et artistes, fondés sur une coopération d'acteurs d'écosystèmes différents.



**T.-L. : Montpellier 2028 figure parmi les quatre finalistes. Votre pronostic ?**

**S. L. :** Les chances de Montpellier sont d'1 sur 4 ! J'aime à dire que chaque ville a sa propre trajectoire, inhérente à la singularité de son territoire et de ses enjeux. Il s'agit véritablement d'un processus aussi unique qu'inédit pour toutes et tous, et les comparaisons sont difficiles. Il faut plutôt saluer l'engagement puissant en faveur de la culture de nombre de villes de notre pays, et le chemin qui sera parcouru grâce à ce concours.

Mais s'il faut parier, misons alors collectivement pour un futur désirable pour ce grand bassin de vie qu'est le territoire Montpellier 2028.

# Coopérer pour mieux valoriser

## L'innovation au service des collections et des territoires



Frédéric Zatka, directeur du  
Groupement d'intérêt public limédia  
Franck Queyraud, chef de file  
Territoires Associés limédia



Labellisée Bibliothèque numérique de référence (BNR) par le ministère de la Culture depuis 2013 jusqu'à ce jour, le portail limédia est le fruit d'un projet de développement culturel des territoires du Sillon Lorrain.

### Qu'est-ce que limédia ?

Pour le grand public, limédia est une médiathèque en ligne, constituée de trois sites pour valoriser les ressources et le patrimoine des bibliothèques participantes :

- **limédia Galeries**, site libre et gratuit sous licence Etalab, inauguré en 2019, donne à voir plus de 33 000 documents patrimoniaux numérisés (manuscrits, cartes postales, livres anciens, photos, iconographie...);
- **limédia Kiosque**, site également libre et gratuit sous licence Etalab, inauguré en 2019 lui aussi, invite à une immersion dans la presse ancienne éditée jusqu'en 1955, soit dans près de 122 000 numéros numérisés ;
- **limédia Mosaïque**, site inauguré en 2018, offre l'accès à de nombreux médias : 13 000 livres, 11 000 films, 1 160 titres de magazines à consulter, cinq millions de titres pour la musique et des cours en ligne pour l'apprentissage des langues et le soutien scolaire.

Les années de recul permettent d'affirmer que ces sites Internet répondent à des enjeux à la fois culturels (donner accès au patrimoine régional et accéder aux contenus culturels actuels), touristiques (mieux faire connaître la Lorraine), éducatifs, de valorisation et d'attractivité des territoires.

### En back office, concrètement, qui est aux commandes ?

C'est le Groupement d'intérêt public limédia qui assure le portage juridique et financier du dispositif et qui accompagne les territoires associés pendant les phases de raccordement aux trois sites et les phases de formation des bibliothécaires contributeurs. Le rôle majeur du GIP limédia consiste donc à coordonner la coopération des différents territoires parties prenantes du projet, tant les collectivités fondatrices que les territoires associés depuis (cf. encadré).

limédia constitue la solution *back office* et *software* de la BNR du Sillon Lorrain ; grâce à la création d'un serveur commun, des sites Internet et des applications éventuelles, composant ainsi un écosystème de sites permettant l'édition et la diffusion de contenus variés. L'administration et l'édition quotidienne (et à tour de rôle) des sites reposent actuellement sur une soixantaine de professionnels des bibliothèques sur l'ensemble du réseau limédia, disposant de droits d'accès pour modifier ou créer de nouveaux contenus. Ils sont répartis principalement en deux groupes de travail : l'un pour limédia Mosaïque, l'autre pour limédia Galeries et limédia Kiosque qui se réunissent périodiquement. Cette forme souhaitée de travail collaboratif impulse une indispensable implication des bibliothécaires dans chaque bibliothèque et une nécessaire mutualisation de leurs compétences en termes de médiation numérique pour valoriser les collections mises en ligne. On croise ainsi dans limédia des expositions virtuelles, des histoires, des cartographies, des propositions thématiques liées à l'histoire lorraine, illustrées par les documents numérisés, mais aussi des sélections thématiques de livres, de titres de presse, de musique et bientôt de films, autant de pistes de découvertes suggérées aux usagers du portail.

# limedia.fr

limédia  
galeries  
mémories culturelles du sillon lorrain

limédia  
mosaïque  
médiathèque numérique du sillon lorrain

limédia  
kiosque  
presse ancienne du sillon lorrain



## Fédérer des territoires et des acteurs culturels autour d'un projet commun et partagé

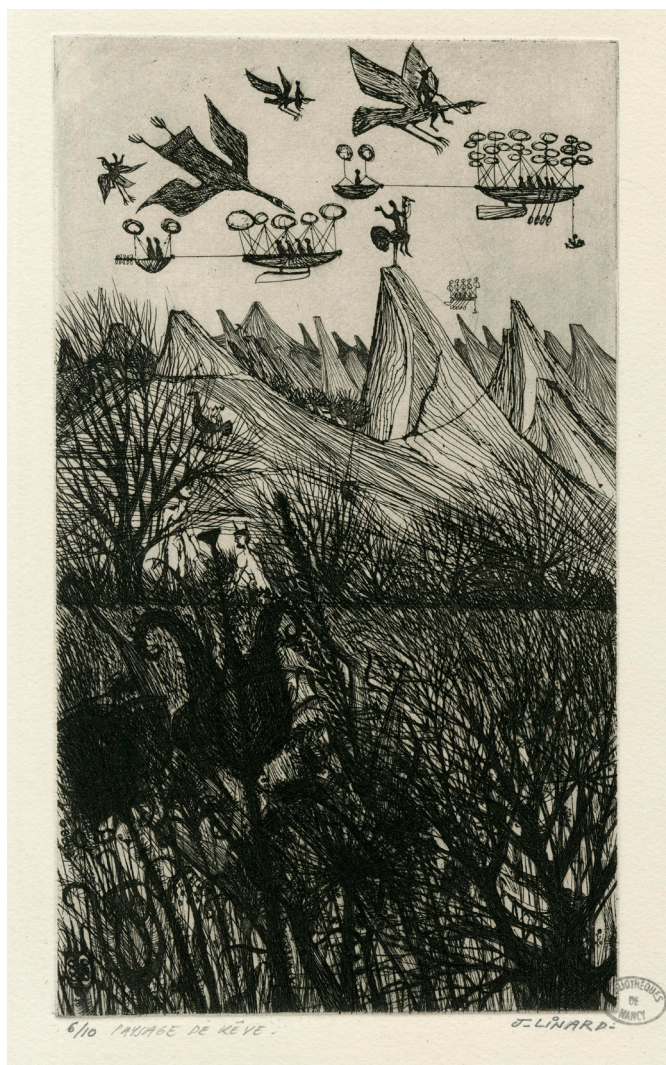
Tout en préservant son autonomie et sa spécificité, l'objectif est bien de « faire commun », en co-construisant avec chaque territoire associé ou partenaire une offre de services spécifique et adaptée, afin de répondre à l'ambition partagée du Sillon Lorrain axée autour de quatre piliers :

- Développer l'inclusion en réduisant les fractures culturelles et sociales ;
- Accompagner les citoyens créateurs dans la société digitale ;
- Valoriser le patrimoine de la région : des identités plurielles ;
- Positionner les bibliothèques en tant que médiatrices de l'innovation digitale.

À ce stade de développement, d'autres enjeux se dessinent. Tout d'abord celui de diversifier en ouvrant le projet à d'autres établissements culturels de type musées, archives, conservatoires, ainsi qu'à de nouveaux formats numériques. Les passerelles ainsi créées permettraient d'accroître la fréquentation et donc la lisibilité des collections. Reposant sur un entrepôt numérique, avec un renseignement des métadonnées selon une maquette unique, l'architecture de l'outil le permettrait assez aisément, grâce au développement d'une communauté numérique de partage du code. *limédia* contribuerait ainsi à créer des convergences entre l'écosystème des bibliothèques existant et déjà structuré et l'écosystème créatif local.

## Un modèle à décliner

Au-delà de cet enjeu propre au Sillon Lorrain se profile un autre désir, celui de déployer cette offre (unique en son genre dans le paysage national) de services et d'aménagement culturel des territoires autant que possible sur d'autres contrées (urbaines, périurbaines comme rurales). Développé par des bibliothèques avec un prestataire informatique sur la base de logiciels libres, récompensé du prix de l'innovation numérique et aujourd'hui plate-forme de référence en France, le produit *limédia* fait preuve de modèle. Sa grande modularité et le code informatique sous licence libre en favoriseraient le déploiement sur d'autres territoires et l'appropriation par d'autres bibliothèques ou institutions.



6/10 Paysage de rêve, Jacques Linard, gravure à l'eau forte sur papier  
Bibliothèque de Nancy, P-FG-ES-06992  
*limédia galleries*

Gageons que les développements réalisés et à venir essaient ailleurs en France dans une volonté de partage d'expériences, de mutualisation et d'optimisation des coûts, dans le but d'une innovation sans cesse renouvelée des modes de coopération entre territoires et acteurs et des modes de valorisation numérique des ressources, toujours au service des collections et des usagers.

Le réseau *limédia* comprend quinze membres institutionnels : les villes de Nancy, Épinal, Metz, Thionville, Châlons-en-Champagne et Maizières-lès-Metz ; les agglomérations d'Épinal, de Thionville et du Grand Verdun, le pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain, l'Euro Métropole de Metz, le Grand Nancy Métropole, les Communautés de Communes de Lunéville à Baccarat, Saint Dié-des-Vosges, du Bassin de Pompey et de Mad & Moselle ; soit près de 720 000 habitants pour 70 bibliothèques/médiathèques.

# La culture, facteur d'attractivité du territoire

Montolieu Village du Livre et des Arts



**Fanny Ansel**  
pour l'association Montolieu  
Village du Livre et des Arts

**Tire-Lignes :** Fanny Ansel, vous dirigez l'association Montolieu Village du Livre et des Arts (MVDL), dans cette commune audoise qui compte 15 librairies pour quelque 800 habitants, et de nombreux ateliers d'artisans et d'artistes du livre. Comment s'est opérée sur ce territoire rural une telle concentration de professionnels du livre ?

**Fanny Ansel :** Ce projet, on le doit surtout à Michel Braibant, relieur installé à Carcassonne qui décide, sa retraite venue, de lancer un Village du Livre à Montolieu, projet adopté par la municipalité et la population fin 1989. Grâce à sa collection personnelle, un Musée des Arts et Métiers du Livre ouvre ses portes dès 1991. Puis le village accueille progressivement libraires et artisans.

Depuis 1995, l'association MVDL organise des rencontres littéraires, des ateliers pédagogiques, des expositions temporaires et, entre autres, son célèbre salon du livre ancien et d'occasion durant le week-end de Pâques.

La pérennité de ce projet repose sur un ensemble d'acteurs (libraires, artisans, plasticiens, commerçants, structures associatives...) mais aussi sur les collectivités et partenaires institutionnels qui nous ont toujours soutenus et qui y croient !

**T.-L. :** Aujourd'hui, c'est bien le livre et les arts du livre qui constituent la grande force d'attraction de Montolieu, pour des publics de la région, mais aussi et surtout d'ailleurs. Comment définiriez-vous ces publics ?

**F. A. :** L'attractivité de la région nous permet de capter des « gens de passage », des touristes originaires à la fois de notre région mais aussi de l'étranger (Espagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas...). Nous recevons ensuite des « spécialistes », des férus de littérature et de culture qui viennent régulièrement se fournir chez les libraires pour dénicher LE LIVRE qui manque à leurs collections. Puis, les « scolaires » attirés par notre offre pédagogique. Reliure, typographie, calligraphie, illustration, confection de papier-marbré, enluminure, gravure sont proposés par les artisans du livre installés à proximité du village. Durant le festival Partir en Livre dans la Montagne Noire (porté par la librairie Contes & Gribouille), ce sont plus de 600 scolaires qui défilent dans les rues de Montolieu ! Et enfin, « les locaux » qui forment la majorité de nos fidèles adhérents.

Les manifestations culturelles foisonnent à la haute saison grâce aux 30 associations en présence. Montolieu Village du Livre c'est avant tout un



Ruelle de Montolieu © Nathalie Nahoum – association MVDL

projet de développement culturel et touristique en milieu rural avec pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous.

**T.-L. :** Quels sont les projets, perspectives de développement, priorités ?

**F. A. :** Le village a connu un âge d'or des années 90 aux années 2000. La priorité reste la pérennisation des librairies d'occasion qui ont une fonction patrimoniale au sein du village. Des perspectives engageantes se profilent, comme la rénovation de la Coopérative Cérès Franco d'ici 2025, celle du Musée des Arts et Métiers du Livre avec l'accompagnement du Groupe d'Action Locale du Pays Carcassonnais, mais aussi la finalisation d'un grand projet de communication grâce à un financement européen engagé en 2019 par Claire Giovanangeli, ma prédécesseuse, sans oublier à plus court terme, une résidence de territoire et l'accueil de trois expositions temporaires valorisant la création contemporaine au travers des arts imprimés. Promouvoir les actrices et acteurs de la chaîne du livre reste donc un point essentiel !

*Propos recueillis le 15 septembre 2023 – Fanny Ansel a depuis quitté ses fonctions à MVDL.*



# Vivre livre ! ou l'incarnation d'un écosystème territorial du livre



**Mélanie Tison**  
Directrice adjointe aux affaires  
culturelles, Grand-Figeac

Le Grand-Figeac, territoire dynamique de 45 000 habitants et 92 communes, a choisi de prendre la compétence culture et s'est engagé en faveur de la lecture publique sur son territoire en commençant dès la prise de compétence à mettre en réseau les bibliothèques. Ce réseau du Grand-Figeac compte aujourd'hui 8 médiathèques communautaires. Un programme d'action culturelle rassemble chaque année plusieurs milliers de personnes, notamment autour de l'As-tromobile, bibliothèque itinérante qui déploie ses étagères et ses hamacs au bord de la rivière et sur les places des villages. Les médiathèques participent à une dynamique culturelle

globale de territoire, qui fait rayonner et connaître la collectivité bien au-delà de ses frontières.

Toujours soucieux de mener une réflexion sur la vie artistique et culturelle au plus près des habitants et des acteurs culturels locaux, le Grand-Figeac a conduit en 2022 des « Assises de la culture », qui ont permis de réaffirmer combien les enjeux culturels rejoignent l'ambition portée par les élus pour l'aménagement et l'attractivité de ce territoire.

**Vincent Labarthe** — Président du Grand-Figeac

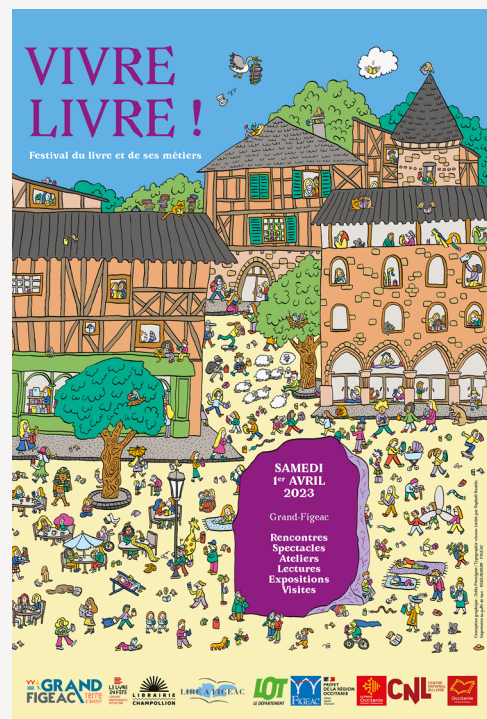
Situé en Occitanie, le Grand-Figeac s'étend sur 1 300 km<sup>2</sup> à cheval sur le Lot et l'Aveyron. Composé de causses et de forêts, traversé par deux rivières, ce territoire éloigné des grandes villes est labellisé Pays d'art et d'histoire. C'est un microcosme culturel doté d'équipements comme le Musée Champollion - Les Écritures du Monde, riche d'initiatives plurielles, festivals et autres manifestations culturelles, nourries par la présence de nombreux artistes, auteurs, compagnies de théâtre et amoureux des arts et des lettres. Un exemple : il compte 3 librairies indépendantes (Champollion, Le Livre en fête et Par les chemins) pour ses quelques 45 000 habitants.

## De l'existence d'un écosystème du livre...

Créé en 2018 et né de la volonté d'une libraire, Amélie Roques et d'une bibliothécaire, Mélanie Tison, de rassembler les « médiateurs du livre », le groupe Acteurs du livre rassemble bibliothécaires, libraires, professeurs documen-

talistes et bénévoles d'associations littéraires autour de la volonté de s'inscrire dans une démarche globale de sensibilisation et de promotion du livre et de la lecture.

Organisé dès la rentrée 2019 et rapidement soutenu par la Région Occitanie<sup>1</sup>, le premier « Parcours découverte des métiers du livre » vise à faire découvrir aux jeunes différentes facettes des métiers du livre, par l'expérimentation en ateliers, des visites et des rencontres avec des professionnels du livre et du patrimoine écrit. Ce parcours est conclu au fil des ans avec différentes classes du lycée Champollion de la ville de Figeac et



Affiche 2023 de Vivre Livre ! © Zeldia Pressigout

émaillé de rencontres avec des jeunes plus spécifiquement intéressés par les métiers du livre, heureux de rencontrer un groupe interprofessionnel pour échanger sur les enjeux croisés de leurs professions et les projets territoriaux communs.

D'autres actions sont menées de manière ponctuelle, en lien avec ce parcours : campagne de communication sur les lieux de lecture, menée par les élèves du collège Masbou et leur professeure-documentaliste ; visites de sensibilisation aux métiers de bibliothécaire jeunesse ou gestionnaire de fonds patrimonial avec les classes de primaire, rencontre avec un libraire et visite d'une librairie dans le cadre de Jeunes en librairie<sup>2</sup>, rencontres d'auteurs et d'illustrateurs, notamment dans le cadre de Tout se lit, quinzaine de rencontres proposée par l'association Lire à Figeac.

### ... à son empreinte durable sur le territoire

En 2021, guidé par l'envie de contribuer à valoriser toute la filière et la chaîne du livre sur le territoire, le groupe Acteurs du livre s'ouvre aux « faiseurs de livres ». Auteurs, illustrateurs, traducteurs, relecteurs-correcteurs, imprimeurs et éditeurs, comme autant de maillons de l'écosystème local du livre, le rejoignent pour des rencontres semestrielles sur des thématiques choisies collectivement, pour créer du lien, mieux connaître les métiers de chacun et être informés de ce que chacun met en place pour promouvoir le livre, penser un circuit

du livre plus proche et plus écologique, travailler sur une politique documentaire qui englobe les acteurs locaux...

Rapidement, le projet d'organiser une manifestation littéraire tout public, Vivre livre ! festival du livre et de ses métiers, voit le jour, avec le soutien d'Occitanie Livre & Lecture<sup>3</sup>. L'objectif est de faire découvrir le livre sous toutes ses facettes, de la création à l'interprétation, en proposant une série de rencontres, d'ateliers, de lectures, de visites et d'expositions avec des professionnels du livre. Organisé sur 2 jours au mois d'avril, c'est un temps de rencontre qui propose une mise en lumière de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre et veut montrer combien ils sont présents et dynamiques à l'échelle du Grand-Figeac.

Le festival invite à porter un regard nouveau sur le livre et ses coulisses, de sa genèse à sa diffusion. Il privilégie une approche grand public, non élitiste, en construisant son programme de sorte à représenter de nombreux genres littéraires, des sujets diversifiés et des professions connues et méconnues. Vivre livre ! est un lieu éphémère d'expérimentation et de recherche de nouveaux procédés de médiation, dans les approches des sujets qu'il aborde, dans les pratiques auxquelles il invite, dans les formes multiples qu'il arbore, pour renouveler le traditionnel salon du livre et converser avec les enjeux actuels et cruciaux du monde du livre, au plus près des questions qui soulèvent et bouleversent nos sociétés.



L'illustratrice Zelda Pressigout en résidence, Librairie Champollion, Figeac, printemps 2023 © Grand-Figeac

Les deux premières éditions ont connu un large succès, révélateur de la place du livre et de la présence des lecteurs sur le territoire, avides de nouvelles propositions. Au programme de l'année 2024 : une résidence d'illustratrice (Inbar Heller Algazi est l'heureuse élue), du polar et de la fantasy, des échanges sur le rôle social de la littérature jeunesse, des ateliers illustration, boxe et écriture, enluminures, graphisme, des rencontres avec des auteurs et des éditeurs, des lectures en chambre et en Astromobile, des expos, des visites... autant de façons de Vivre livre !

1. Soutien de la Région Occitanie dans le cadre de l'appel à projets « Parcours découverte des métiers de la culture, du patrimoine et des métiers d'art ».

2. Jeunes en librairie : opération du ministère de la Culture déclinée et mise en œuvre en région par Occitanie Livre & Lecture en 2021-22 et 2022-23 à la demande de la Drac, en soutien aux librairies et en faveur de la lecture chez les jeunes.

3. D'un simple partenariat avec la librairie Le Livre en fête, inscrit au Contrat de filière Livre (coordonné par Occitanie Livre & Lecture et financé par la Drac Occitanie, la Région Occitanie et le Centre national du livre), le soutien d'Occitanie Livre & Lecture à ce festival s'est mué en un véritable accompagnement d'auteur en librairie, dispositif inscrit dans le Contrat de filière 2022-24.

Vivre livre ! est un festival porté par les acteurs du livre du territoire : les librairies Champollion et Le livre en fête, les médiathèques du Grand-Figeac, l'association Lire à Figeac, la Bibliothèque départementale du Lot, les services Patrimoine et Musées de la Ville de Figeac, avec l'aimable participation des professeures-documentalistes des collèges Marcel-Masbou de Figeac, Jean-Monnet de Lacapelle-Marival et des lycées Champollion de Figeac (lycée général et lycée professionnel). La manifestation est coordonnée par l'Astrolabe Grand-Figeac et soutenue par le Centre national du livre dans le cadre du dispositif de compagnonnage d'auteur en librairie inscrit au Contrat de filière Livre 2022-24.



# Croiser pour inventer et semer

## Résidence croisée Normandie / Hauts-de-France



**Cindy Mahout**, chargée de projet  
Création littéraire, N2L  
**Virginie Jalain**, Coordinatrice  
du pôle Création et rayonnement,  
AR2L Hauts-de-France

*Depuis 2019, Normandie Livre & Lecture (N2L) et l'Agence régionale du livre et de la lecture des Hauts-de-France (AR2L) proposent une résidence de création croisée. Retours sur les impacts en termes de création et de territoire de ce dispositif récent qui s'affranchit des frontières régionales.*

Le principe est simple, inviter une autrice ou un auteur de Normandie à poser ses valises pendant un mois en Hauts-de-France et inversement, et leur offrir les conditions humaines, logistiques et financières idéales pour mener à bien leur projet littéraire.

Si aucun genre littéraire n'est privilégié pour laisser toute opportunité possible, le cadre de cette résidence s'appuie sur deux axes majeurs : favoriser de préférence les auteurs émergents et créer un fil conducteur entre les deux écrivains. Un dialogue doit donc être instauré entre les auteurs dès le début et un échange doit être maintenu pendant toute la période de résidence. Une région accueille l'événement de lancement, l'autre celui de restitution. Cette résidence croisée se déroule selon un rythme biennal, permettant aux équipes de s'emparer pleinement du projet, de le porter au niveau du territoire, de travailler en amont avec les partenaires, d'être à l'écoute des publics. Un temps LONG, pour se donner le temps d'inventer, de créer et de semer.

En 2019, Rémi David et Romain Villet, dotés tous deux d'un profil d'auteur-performateur (la magie pour l'un, le piano pour l'autre) et d'une sensibilité commune, ont proposé une soirée de restitution autour de la notion d'improvisation (texte et musique).

L'an dernier, le public a découvert un texte inédit écrit par Fanny Chiarello et Emmanuelle Polle, conjuguant écriture automatique et cadavre exquis. La soirée de restitution a permis d'associer toute la commune de Regnéville-sur-Mer, l'association locale de musique, les bibliothèques du Dépar-

tement, des groupes de lecteurs à voix haute... jusqu'au camping municipal où s'est déroulée une partie de la soirée offrant transats et lecture, librairie éphémère, caravane des mots... la culture s'immisçant partout ! Une foule impressionnante s'est déplacée à ce rendez-vous si peu habituel dans une aussi petite commune (700 habitants). Car la vocation d'un tel projet, au-delà d'un soutien fort à la création, est certes d'impulser un dynamisme culturel mais aussi de tisser des liens plus profonds, plus pérennes sur le territoire.

Ce souhait, les auteurs le partagent également et le concrétisent. C'est ainsi que la lecture performance créée en 2022 à Regnéville-sur-Mer a désormais pour vocation de tourner dans les festivals littéraires et maisons de la poésie partout en France. C'est aussi lors de cette résidence que Fanny Chiarello a rencontré la poétesse Florentine Rey et



la compositrice Aude Rabillon, avec lesquelles elle a formé depuis le collectif « Vertébrale(s) », groupe de recherche et de résidence nomade qui se réunit régulièrement.

La prochaine résidence mettra à l'honneur la poésie, en accueillant Adeline Miermont et Colline Marescaux. Ambition, exigence, mais aussi actions culturelles sont au programme comme pour chaque résidence. La médiation sera personnalisée, selon leurs envies et selon les publics définis comme plus prioritaires. Atelier d'écriture à flanc de falaise, rencontre avec des migrants, lectures à voix haute avec les bibliothèques, soirée à la Piscine (lieu culturel de Roubaix)... voici quelques-unes des actions originales mises en œuvre ces dernières années. Les mois à venir nous diront ce que nous réserve ce nouveau binôme comme lots de surprises.



Centre départemental de création et d'histoire des Fours à Chaux de Regnéville-sur-Mer © Normandie Livre & Lecture

## À la croisée des enjeux - Le Centre départemental de création et d'histoire des Fours à Chaux de Regnéville-sur-Mer (50)

Situé à 10 km de Coutances, au cœur du havre de la Sienne, le Centre de création s'est installé en 2018 sur le site des anciens Fours à Chaux du Rey, ensemble monumental industriel du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce centre de résidence pluridisciplinaire est financé par le Département de la Manche. Dotée de 5 chambres avec 10 lits, la résidence peut accueillir simultanément plusieurs projets et jusqu'à une soixantaine d'artistes tous les ans.

« C'est en janvier 2018 que la première artiste, Soizic Séon, dessinatrice et navigatrice, a été accueillie. Dès l'origine, l'intention est claire : permettre aux artistes de tous les domaines artistiques de poser les premières pierres de leur création. Un centre dédié à la recherche, à l'écriture au sens large du terme, comme on écrit un spectacle, une chorégraphie, une partition. On y retrouve des auteurs de fiction, de romans, de poésie, des illustrateurs, des bédéistes et des créateurs d'objets hybrides mêlant conception et écriture, images et textes, voire son et vidéo...

La raison d'être de ce dispositif culturel départemental est de deux ordres : celui d'offrir aux artistes les moyens de la création, et dans ce cas précis, de faciliter les premières étapes de ce long et parfois difficile processus et celui de permettre au plus grand nombre, dans le cadre d'actions de médiation, de comprendre le travail des artistes et la nécessité de leur présence dans la Cité. Dans ces rencontres multiples et diverses, c'est le bagage culturel de chacun qui s'étoffe.

Le projet de résidence croisée est la marque d'une reconnaissance par un partenaire majeur de la création littéraire en Normandie et par l'association avec les Hauts-de-France, il place les Fours à Chaux dans une dimension interrégionale. C'est évidemment une satisfaction pour un dispositif si jeune. »

**Catherine Brunaud-Rhyn**  
vice-présidente du Département déléguée à l'attractivité,  
la culture et la valorisation du territoire



Fours à Chaux du Rey de Regnéville-sur-Mer © J. Crépieux



# L'interprofession, ou cultiver les liens au service de la bibliodiversité



**Delphine Henry,**  
déléguée générale de la Fédération  
interrégionale du livre et de la lecture

*Plus qu'une chaîne, la filière du livre est un écosystème, dans lequel chaque organisme tire sa vitalité de ses liens avec les autres, et partage une culture commune, pour partie liée à l'appartenance à un même territoire.*

L'expérience récente de la pandémie, des confinements et des protocoles sanitaires fluctuants nous l'a démontré avec force : lorsque les manifestations littéraires n'ont plus lieu, les auteurs et les autrices perdent une part significative de leurs revenus. Lorsque le cliqué et collecté ne permet plus aux libraires d'exercer leur mission de conseil, les titres des éditeurs indépendants se vendent beaucoup moins. Lorsque les bibliothèques ferment, le livre n'exerce plus sa fonction de lien social, la vie culturelle se tarit partout.

La pandémie nous a rappelé à quel point il est important de cultiver la relation entre les acteurs du livre, garante d'une diversité et d'une créativité unique. Pourtant, en dehors des moments de crise, cela n'est pas toujours une évidence. Le livre est un secteur économique, naturellement soumis à la concurrence, et dans lequel la faiblesse des marges entretient un débat vif sur la répartition de la valeur. L'action des pouvoirs publics et la création d'espaces d'interconnaissance favorisent les liens interprofessionnels, garants de la richesse de l'offre de lecture.

## **Au fondement de l'interprofession, la loi Lang**

La loi sur le prix unique du livre, dite « loi Lang », promulguée en 1981, a fondé l'interprofession et aujourd'hui encore, c'est elle qui régit les relations entre les maisons d'édition, les librairies et, pour partie, les bibliothèques. En établissant que le prix d'un livre est fixé par son éditeur, donc qu'il a le même prix où qu'on l'achète, cette loi protège la librairie en lui maintenant une clientèle et un revenu. Elle permet de

Rencontre nationale  
et interprofessionnelle  
8 novembre 2021

Le prix  
unique du  
livre a  
**40 ans**

Rennes  
Poitiers  
Aix-en-Provence  
Dijon  
et en ligne

organisée par  
- la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill)  
et les structures régionales pour le livre suivantes :  
- Livre et lecture en Bretagne  
- Mobilis, Pôle régional de coopération des acteurs du livre  
et de la lecture en Pays de la Loire  
- l'Agence Livre, cinéma et audiovisuel (ALCA) Nouvelle-Aquitaine  
- l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur  
- l'Agence Livre et Lecture Bourgogne-Franche-Comté

en partenariat  
avec **UNIVERSITÉ  
RENNES 2**

**Fill**  
Livre et lecture en Bretagne

**mobilis**  
Pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire

**ALCA**  
AGENCE LIRE, CINÉMA & AUDIOVISUEL EN NOUVELLE-AQUITAINE

**ARL**  
AGENCE RÉGIONALE DU LIVRE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**ALL**  
Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté

valoriser les compétences du libraire, notamment le conseil aux lecteurs et la sélection des titres présentés.

Outil de préservation d'un tissu dense de librairies sur le territoire, la loi Lang est un puissant vecteur de diversité de l'offre et donc un soutien à la création et à l'édition indépendante. Cette loi incarne l'idée que le livre n'est pas un produit comme les autres, et qu'il est essentiel de pouvoir y accéder où que l'on se trouve sur le territoire. En somme, elle pose le principe que la librairie est un outil de développement culturel et c'est cet héritage que l'action publique de l'État et des collectivités territoriales s'attache à préserver.

Cette loi est par ailleurs remarquable par sa capacité à évoluer dans le temps et à intégrer d'autres enjeux favorables à la cohésion de l'interprofession. Ainsi, la loi de 2003 sur le droit de prêt, mentionnée dans la loi de 1981, permet que les livres acquis par les bibliothèques territoriales, lus par un public qui n'en a pas fait l'achat, n'échappent pas au système de rémunération des auteurs et des autrices, et au bénéfice des éditeurs et des éditrices. Elle repose sur deux mécanismes : d'une part, une participation forfaitaire annuelle de l'État, proportionnelle au nombre de personnes inscrites dans les bibliothèques publiques ; d'autre part, un versement par les fournisseurs de livres correspondant à 6 % du prix public de vente. Ainsi cette loi, couplée à une disposition spécifique des marchés publics de livres, à savoir un relèvement du seuil de dispense de mise en concurrence qui en facilite l'accès aux librairies locales, fait des bibliothèques des actrices à part entière du maintien de celles-ci sur les territoires.

On mesure donc l'importance de la loi sur le prix unique du livre dans les relations entre les acteurs du livre, à l'exception des autrices et des auteurs qui n'y font l'objet d'aucune disposition, hormis leur prise en compte dans la loi de 2003. En dehors, bien entendu, des dispositions du Code de la propriété intellectuelle, c'est dans le secret de leurs accords contractuels avec les maisons d'édition que se construisent leurs relations. Toutefois, grâce à l'action de la Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse, une grille de rémunération de leurs activités complémentaires a été élaborée et est reconnue par les institutions, qui conditionnent désormais l'octroi des aides publiques au respect de cette grille. Bibliothèques, librairies, manifestations littéraires doivent s'y conformer. Il faut souligner avec cet exemple que la puissance publique n'est pas seule pourvoyeuse des règles régissant l'interprofession et que ses acteurs eux-mêmes y contribuent.



*Signature du Contrat de filière Livre 2022-24 à La Petite Librairie à Sommières (30), le 10 novembre 2022, par Laurence François, conseillère régionale, Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Pierre-André Durand, préfet de région Occitanie, et Régine Hatchondo, présidente du Centre national du livre, en présence de Jérôme Sion, vice-président d'Occitanie Livre & Lecture © Occitanie Livre & Lecture*

### **L'action publique dans les territoires**

À ce cadre législatif et réglementaire se sont ajoutées, dans le droit fil de la décentralisation, les aides que les Régions et les Directions régionales des affaires culturelles (Drac) ont progressivement octroyées à l'ensemble des acteurs et actrices de l'interprofession, et qui constituent des leviers pour maintenir ou développer l'offre culturelle sur les territoires. À partir des années 2010, se sont développés les contrats de filière, associant l'État (Drac et Centre national du livre) et les Régions, avec l'objectif de renforcer la cohésion entre les acteurs et partenaires de la filière à l'échelle régionale et de s'adapter aux spécificités locales. Offrant un espace de discussion entre les services de l'État et des Régions, ils permettent de renforcer la cohérence et la complémentarité des aides publiques, au profit de l'équilibre et de la diversité des acteurs du livre sur le territoire régional.

Leur mise en œuvre a souvent reposé sur la mobilisation des acteurs de la filière du livre et des structures régionales pour le livre (SRL), organismes issus de la fusion des agences de coopération des bibliothèques et des centres régionaux du livre, agissant à l'échelle et au bénéfice de l'interprofession. Leur mission centrale est d'accompagner la professionnalisation des acteurs et actrices du livre (organisation de formations et journées professionnelles...), le développement de leur activité (conseil, accès aux aides...) et leur visibilité à l'échelle régionale et nationale (campagnes de communication, organisation d'événements, gestion de stands régionaux dans les salons du livre...), en lien avec les associations professionnelles du territoire. Elles portent par ailleurs des manifestations ou dispositifs favorisant la



rencontre entre les créateurs et le public, dans lesquels la dimension territoriale n'est jamais absente : mobilisation des acteurs locaux, interventions dans les zones rurales, fonctionnement en itinérance pour toucher le plus grand nombre de territoires...

Les SRL constituent en outre des espaces de coopération entre les professionnels et favorisent l'interconnaissance des métiers et le dialogue sur les grands enjeux de la filière. Les acteurs et actrices de la filière peuvent ainsi être parties prenantes de l'élaboration d'outils de professionnalisation. Les chartes régionales des manifestations littéraires en constituent un bon exemple : associant des organisateurs et organisatrices de ces événements, des auteurs et des autrices, ou encore des libraires, elles rappellent que la manifestation littéraire est par essence un événement interprofessionnel, inscrit dans un territoire. En identifiant les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans le respect des fonctions de chaque composante de l'écosystème, ces chartes concourent à la vitalité de ces événements au bénéfice de toute la filière, au sein du territoire. Une charte nationale des manifestations littéraires a été rédigée sur la base de ces outils régionaux<sup>1</sup>.

Au-delà du cadre réglementaire régissant l'exercice de leurs métiers, et de l'action des SRL animant rencontres et coopérations, c'est dans les actions de médiation en direction du public que se tissent les liens interprofessionnels : outre les manifestations littéraires déjà citées, les lieux de résidences, les bibliothèques et les salons du livre sont des espaces qui donnent à voir le fonctionnement de l'écosystème du livre au public, et où la coopération de ses acteurs (auteurs et autrices, libraires, éditeurs et éditrices, bibliothécaires) favorise l'émergence de projets et de solidarités professionnelles, et renforce la conscience que le partage d'un même territoire est une opportunité et une véritable ressource.



Cette charte a été élaborée en 2019 par les membres de la Fill réunis au sein de sa commission Vie Littéraire : Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté, Livre et Lecture en Bretagne, Ciclic, Interbibly, Région Grand Est, ARzL Hauts-de-France, Normandie Livre & Lecture, ALCA Nouvelle-Aquitaine, Occitanie Livre & Lecture, Mobilis, Région Pays de la Loire, ArL Provence-Alpes-Côte d'Azur. En partenariat avec Sofia, SGDL, La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, Relief.

1. [www.occitanielivre.fr/la-charte-nationale-des-manifestations-litteraires](http://www.occitanielivre.fr/la-charte-nationale-des-manifestations-litteraires)

# La médiation culturelle, créatrice de liens dans nos campagnes



Céline Guelton-Thomasset,  
présidente et coordinatrice  
de l'association Aporia Culture



*Fresque sur la biodiversité réalisée par l'auteur-illustrateur A.DAN à la librairie La Maison du Livre, à Rodez, lors de performances publiques d'octobre 2022 à janvier 2023 © Aporia Culture*

**Tire-Lignes : Comment s'ancre la filière du livre sur votre territoire ?**

**Céline Thomasset :** L'association Aporia Culture est située en Aveyron où nous avons la chance d'avoir un maillage assez bien réparti d'acteurs culturels (bibliothèques, librairies, éditeurs, auteurs et festivals) dans les villes comme dans les zones rurales ou escarpées.

**T.-L. : Comment vos actions s'inscrivent-elles dans l'écosystème du livre et de la lecture ?**

**C. T. :** Chaque village possédant une école et bien souvent une bibliothèque, nous avons choisi de démarrer notre activité par des actions d'éducation artistique car, du fait de l'implantation majoritairement en ville des établissements culturels structurants, les budgets des enseignants de ces territoires ruraux partent davantage dans le transport d'élèves plutôt que dans la création de projet ou la rencontre avec des artistes. Nous avons donc choisi d'ancrer nos actions à l'échelle de l'école, du village.

L'auteur-illustrateur est invité à intervenir dans l'école, à proposer une exposition à la bibliothèque et nous travaillons

avec les associations locales pour agrémenter le programme d'interventions complémentaires (ateliers, balades, déambulations, fête du livre...). Les actions se répliquent dans les villages voisins dans un souci de mutualisation. En 2022, nous avons eu l'occasion d'associer cette opération, appelée Les petits art-oseurs, au dispositif de compagnonnage d'auteur en librairie<sup>4</sup>. À ce titre, la librairie La Maison du livre de Rodez s'était déplacée dans chacune des écoles pour présenter le métier de libraire, une sélection de livres thématiques et avait invité l'auteur-illustrateur A.DAN à réaliser des performances dessinées dans la librairie en écho aux ateliers scolaires.

Aporia Culture organise également depuis 3 ans la programmation culturelle de Pingpong le Toit, le tiers-lieu de Millau. Le livre n'est pas l'axe central de cette programmation, mais il en est le fil rouge au cours des saisons. Nous le faisons sortir de ses pages en présentant des expositions de planches de BD et d'illustrations jeunesse, en lien avec les auteurs et les éditeurs que nous invitons au cours des rendez-vous publics qui ponctuent la saison (conférences, tables rondes, ateliers, rencontres scolaires). S'associer à cette programmation les deux librairies de la ville en alternance (librairie Plume(s) et librairie Syllabes) et la médiathèque municipale via une sélection thématique. Pour accroître davantage la mutualisation, les auteurs et éditeurs conviés sont proposés aux bibliothèques des villages alentours pour d'éventuelles rencontres. Les expositions que nous produisons sont louées à des médiathèques sur demande dans toute la France et nous n'hésitons pas à faire appel au réseau des festivals BD et jeunesse pour accueillir en nos terres leurs propres expositions. Nous travaillons donc avec l'ensemble de l'interprofession du livre, comme un nouveau maillon du développement de la lecture.



**T.-L. : La ruralité n'est-elle pas un frein pour mettre en place des projets culturels de territoire ?**

**C. T. :** Contourner les freins qui stigmatiseraient la ruralité comme le manque de moyens, de transport en commun et de ressources professionnelles permet au contraire de déployer une dynamique assez créative dans l'ingénierie des projets. Nous n'hésitons pas à décloisonner les esthétiques et à mettre en œuvre des projets hybrides qui se co-construisent avec le festival de jazz, le théâtre, le musée... qui imaginent des partenariats originaux où se mêlent par exemple l'artisanat, le street art et les archives patrimoniales.

Par ailleurs, en nous inscrivant dans un tiers-lieu, nous expérimentons les liens avec le monde des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire, de l'agriculture ou de l'alimentation, mais également de l'architecture, du design, des industries créatives et culturelles et de la culture scientifique. Il n'a pas été difficile de préparer des ateliers scolaires proposant à la fois du jardinage avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et de l'illustration entomologiste par exemple, tout en faisant écho aux enjeux environnementaux actuels.

Le cœur du projet n'est plus de partir d'une filière culturelle, mais de mettre en œuvre un projet sur un territoire qui a du sens en suivant des valeurs éthiques, sociales, responsables, écologiques et inclusives, au sein duquel nous inscrivons la filière du livre. Ces actions littéraires participent ainsi à la pédagogie alternative, à la formation tout au long de la vie et à la démocratisation culturelle. Les actions vont tour à tour cibler les tout-petits du réseau des assistantes maternelles, les jeunes en milieu scolaire, les familles accompagnées par les centres sociaux, les enfants accueillis dans des institutions médicalisées, les demandeurs d'asile ou encore les personnes résidentes des Ehpad. Elles participent ainsi à créer du lien social autour d'une réflexion, d'une découverte ou d'une expérience artistique.

**T.-L. : Comment participez-vous au développement du territoire ?**

**C. T. :** Encourager l'hybridation et le décloisonnement invite les acteurs culturels à se structurer, travailler en réseau, expérimenter et coopérer pour proposer une offre complémentaire dans le paysage local. Les publics en bénéficient d'autant plus que cela élargit l'offre culturelle et agit sur l'éveil des plus jeunes, l'émancipation et l'épanouissement de tous.

Cette structuration permet par ailleurs aux acteurs et artistes de se positionner en tant que membres d'une filière économique culturelle locale, qui répond à des besoins de professionnalisation pour solidifier leurs activités, mais qui participe aussi à l'attractivité et au dynamisme d'un territoire dans l'optique d'attirer nouveaux habitants et touristes.

Aujourd'hui, nous nous devons de considérer la culture comme partie prenante du développement de notre territoire et du vivre ensemble.

1. Dispositif de soutien de l'État (Drac Occitanie), de la Région Occitanie, du Centre national du livre et d'Occitanie Livre & Lecture, dans le cadre du Contrat de filière Livre 2022-24

Atelier d'illustration avec Mathilde Magnan, en Aveyron au printemps 2023, dans le cadre de son exposition "Nom d'un insecte !" produite par Aporia Culture © Aporia Culture





La Maison de l'illustration ouverte en 2017 à Sarrant accueille des expositions d'artistes en résidence sur la communauté de communes Bastides de Lomagne © Jean Bardy

# CRÉER

## Commun, Réseau, Écosystème, Engagement, Résistance



**Association LIREs**  
Sarrant

### ***D'accompagnateur de projet à porteur de projet***

Issus du développement local et de l'accompagnement de projet au sein de différentes structures, Didier Bardy et Catherine Mitjana ont souhaité intervenir de façon plus concrète en devenant porteurs d'un projet de librairie en milieu rural, guidés par la conviction que le livre est un outil indispensable à l'émancipation. Pour porter cette démarche, en 1999, ils ont été à l'initiative de la création de l'association LIREs.

Le petit village de Sarrant, dans le Gers, a semblé être l'endroit idéal pour ancrer ce projet par la dynamique qui s'y dégageait – festival médiéval et désir d'intégrer la culture dans le projet communal, label des plus beaux villages de France. Ce contexte paraissait plus important que les analyses issues des études de marché qui ne donnaient aucune chance à cette aventure. Cette construction de projet fondée sur une non demande restera une constante dans les démarches portées durant plus de 20 ans.



En 2000, l'association a ouvert la librairie-tartinerie, un lieu de rencontres autour du livre, convivial, producteur de lien social avec un modèle économique relevant de l'économie sociale et solidaire. Forte de son succès, elle est devenue en 2005 une SARL tandis que l'association a continué d'organiser les animations.

La librairie-tartinerie a été pensée et reconnue comme un outil au service des acteurs sociaux, culturels et touristiques du territoire par l'accompagnement et le soutien à leurs projets. L'association LIRES a porté de nombreuses animations innovantes : mois de l'éditeur, atelier « pédagogie du choix », des colloques sur les thèmes « Lecture, lien social développement local », « Tourisme culture et développement », et des journées de formation autour de livres (les « rencontres apprenantes »). Cet engagement s'est traduit par l'implication des deux fondateurs de la librairie-tartinerie dans le conseil de développement du Pays Portes de Gascogne.

Les libraires ont très vite « exporté » leur expertise en matière de développement local, à la faveur de manifestations ailleurs en France. Ainsi, ils ont nourri le local en mobilisant auteurs, illustrateurs, chercheurs d'ailleurs rencontrés à ces occasions. Dans le prolongement de ces démarches, l'association LIRES a créé en 2010 la maison d'édition La Librairie des territoires qui prendra en 2022 son indépendance statutaire.

Une librairie, des rencontres, des colloques, une maison d'édition, et pourtant le sentiment d'un manque en 2013. Le besoin d'élaborer un projet plus global de développement culturel de territoire se fait sentir.

### **Une dynamique de développement culturel de territoire à partir de l'illustration**

L'illustrateur François Place, rencontré lors de Musiques métisses à Angoulême, conforte le ressenti de Catherine et Didier : une faible connaissance de la lecture d'images et du métier d'illustrateur. Il n'en fallait pas plus pour imaginer la création d'un festival valorisant l'illustration, ce sera en 2014 avec Les Estivales de l'illustration. Elles ont pour ambition de créer une rencontre, un échange, un partage autour de l'illustration et de rester fidèles à la citation inspirante de l'illustrateur Quentin Blake : « *Dessiner nous aide à comprendre le monde, à penser, à sentir, à façonner et partager des idées.* ».

L'idée étant de faire rayonner l'illustration au-delà de Sarrant, un partenariat solide s'est noué avec la Médiathèque départementale du Gers, et ce festival a reçu le soutien du Contrat de filière Livre, outil de politique publique concer-

tée entre le Centre national du livre, la Région, la Drac Occitanie et Occitanie Livre & Lecture. Ce dispositif a permis une véritable dynamisation pendant 9 années jusqu'à ce que Les Estivales trouvent leur rythme de croisière.

Chaque année, en juillet, elles réunissent durant 5 jours une douzaine d'illustratrices et illustrateurs de renom à Sarrant mais aussi dans une quinzaine de cités du département pour le Grand dessin, des master classes, des journées professionnelles, des soirées festives, des débats... Depuis 2021 elles s'ouvrent au cinéma d'animation en nouant des partenariats avec l'ISCID (Institut supérieur Couleur Image Design) de l'Université Toulouse-Jean Jaurès et l'association Eidos (Bressols, 82). En 2023 les master classes ont accueilli 135 participants : professionnels confirmés, étudiants, jeunes ou moins jeunes fous de dessins en présence d'illustratrices et illustrateurs désireux de transmettre leurs pratiques qui rendent leurs œuvres uniques.

Elles ont acquis au fil des ans une forte notoriété dans le domaine de l'illustration grâce à un large et solide réseau de partenaires français et étrangers (écoles d'art, éditeurs, illustrateurs, chercheurs...), processus reconnu et récompensé en 2023 par le Grand Prix de l'action littéraire catégorie Engagement attribué par la SOFIA.

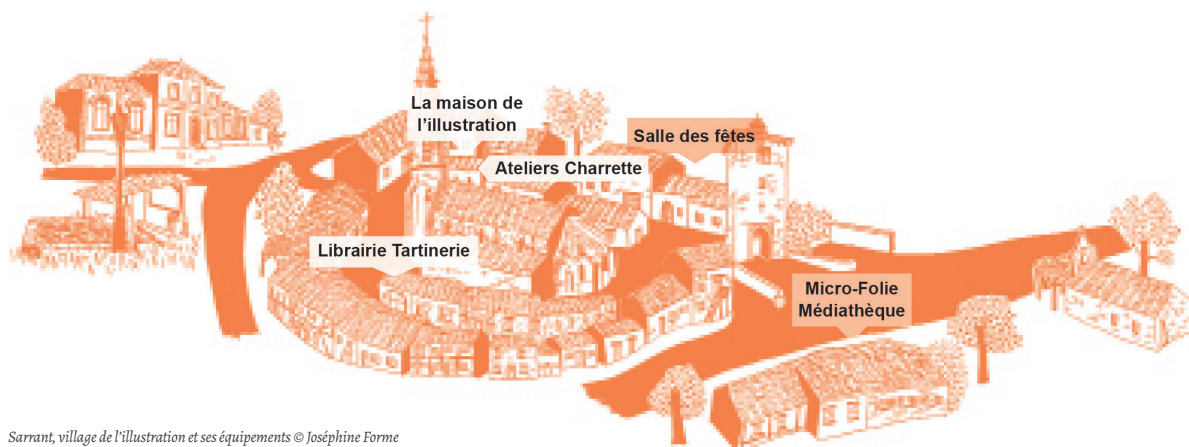
Grâce à l'engouement et la reconnaissance des Estivales, la mairie de Sarrant a été convaincue de faire de l'illustration une ressource territoriale et a déposé la marque « Sarrant, village de l'illustration ». De plus, les libraires, ayant rencontré les animateurs de La Villette lors d'un colloque à Lyon, ont alors mobilisé la collectivité pour favoriser la création d'une Micro-folie comme outil intégré à la dynamique locale.

Dans la continuité de ce processus un collectif de citoyens a acheté une maison au centre du village pour créer un lieu de référence, la Maison de l'Illustration gérée par l'association LaMIS. Cette Maison accueille expositions, boutique et ateliers. L'attractivité de ces équipements et du dynamisme enclenché attire de jeunes illustratrices et illustrateurs sortis d'écoles d'art souhaitant s'installer localement (les Ateliers Charrette).

L'illustration semble devenir un véritable catalyseur à Sarrant, au point que la communauté de communes Bastides de Lomagne la choisit en 2015 comme marqueur identitaire pour sa politique touristique. La Drac Occitanie s'associe

Concert dessiné lors des Estivales de l'illustration © Sylvain Bardy





Sarrant, village de l'illustration et ses équipements © Joséphine Forme

également à cet élan à partir de 2016 en offrant la possibilité de mettre en place des résidences de territoire permettant l'immersion d'illustratrices et illustrateurs dans le quotidien des habitants. Celles-ci ont débuté avec Point 36 puis Valérie Dumas et ont permis d'intégrer l'illustration dans les projets du Pays.

### Et maintenant...

En 2011, dans *Tire-Lignes*, Didier et Catherine écrivaient : « tout l'enjeu et aussi la difficulté consistent à passer d'une initiative culturelle individuelle à un projet culturel et social intégré à un projet de territoire ».

Dans des logiques de développement local, la singularité de l'initiative culturelle est de se construire en s'appuyant sur un certain nombre de valeurs impulsant des actes citoyens qui deviennent créateurs de valeurs : CRÉER comme Commun, Réseau, Éco-système, Engagement, Résistance.

**Commun** : les communs, c'est faire œuvrer ensemble les acteurs privés et les acteurs publics. Se mobiliser pour le commun n'est pas l'apanage d'un acteur plus qu'un autre... la démarche Éco-festival relève de la même logique.

**Réseau** : en quoi son réseau peut alimenter le collectif ? Les exemples sont nombreux et ont montré que l'on pouvait enrichir le territoire en s'inspirant de l'extérieur, en mobilisant des compétences : In Site, la Micro-folie, les Localos, des universitaires... Il s'agit de créer des interactions. Le systémique est la base du développement local. Pour un enrichissement collectif, les interactions pourront se construire en associant aux actions d'autres acteurs, d'autres publics. Ce fut le cas en intégrant lors des Estivales des « décrocheurs scolaires », des étudiants étrangers, un « camp ado »...

**Éco-système** : c'est la coopération qui fait territoire. Les acteurs locaux doivent se renforcer collectivement plutôt que penser le développement de manière isolée, et s'appuyer sur les anciens pour permettre aux nouveaux de s'enraciner.

**Engagement** : comme nous l'a appris Jean Ortiz (« l'absolue nécessité de l'engagement »), porter la mise en place d'actions dans des contextes dits défavorables tant sur le plan culturel qu'économique implique un engagement de tous les instants.

**Résistance, Freins et Changement** : la résistance, c'est la capacité à mener un projet dans un contexte difficile. L'histoire du développement local montre que le facteur le plus important pour que les projets perdurent est fortement lié à l'ambiance existant sur le territoire. Ce devrait être l'objectif premier de la collectivité que de créer ce climat de confiance, de bienveillance entre les différents partenaires autour des valeurs portées par le projet.

Aujourd'hui à Sarrant, des outils existent : la librairie-tartinerie, la Maison de l'Illustration, la communauté de communes. L'ensemble de ces éléments devrait permettre à ce que l'aventure autour de l'illustration perdure sans les Estivales de l'Illustration à Sarrant pour écrire un nouveau chapitre...

Le Grand dessin dans les rues du village de Sarrant lors des Estivales de l'illustration © Jean Bardy





# Des espaces et des hommes pour un monde durable

## Scènes croisées de Lozère



**Florian Olivères,**  
Directeur des Scènes  
croisées de Lozère

*Réveiller les imaginaires, participer à révéler la dignité des habitants, mieux faire humanité ensemble, telles sont l'audace et l'ambition que nous portons.*

Scène conventionnée d'intérêt national art en territoire, Scènes Croisées de Lozère est créée en septembre 2000, prolongement d'une aventure artistique et culturelle menée au sein d'une ADDA\* entre 1979 et 2000. Une scène conventionnée singulière qui ne prend pas la forme d'un équipement central mais se répartit sur un large territoire maillé par de multiples partenaires à l'intérieur comme à l'extérieur de celui-ci. Son espace scénique s'étend à l'ensemble du secteur géographique départemental, celui des intercommunalités partenaires et son rayonnement va bien au-delà.

Chaque année, environ 200 actions artistiques composent la saison pour une quarantaine de paysages différents qui deviennent des lieux de représentations. Salles de spectacles mais aussi paysages, chemins de randonnées, rues, places de villages, maisons et appartements, lacs, exploitations agricoles, salles communales, friches, établissements scolaires, hôpitaux, etc. sont autant d'espaces-spectacles répartis sur l'ensemble des partenaires du projet.

Le projet artistique de Scènes Croisées propose une exploration des relations entre l'humain et l'environnement, et s'articule au travers d'une recherche innovante autant artistique que scientifique. Élaboré à travers des résidences, des installations, des commandes d'œuvres ainsi que le développement de partenariats et des initiatives de médiation

avec le public, il évolue du local et du régional pour s'étendre jusqu'au national et à l'international. Ses axes de recherche se situent au cœur des enjeux du monde d'aujourd'hui en questionnant des pensées telles que les relations multivalentes entre la nature et la société, les paysages modifiés, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, les intelligences locales des humains et des non-humains et la capacité de l'art et de l'architecture à initier le changement social. Le projet est profondément ancré dans le tissu local et



© Jean-Sébastien Caron - 26 juin 2022 - Les Boisssets



© Jean-Sébastien Caron

le paysage de Lozère, tout en forgeant des liens et des collaborations, à la fois par sa programmation et le développement de réseaux que par son interrogation des enjeux critiques du monde aujourd'hui.

Depuis son origine, Scènes Croisées explore de manière concrète la décentralisation culturelle. C'est une expérience ambitieuse, innovante et visionnaire qui participe à un travail de développement concerté de ce territoire élargi. Elle correspond pleinement aux réflexions menées ces dernières années et actuellement sur les politiques culturelles qui visent l'application des droits culturels. Aussi faut-il trouver la manière pour stimuler le vivre ensemble en recréant de l'espace public partagé, de l'espace émotionnel, relationnel... Il s'agit d'activer les dynamiques humaines individuelles et collectives pour agir *in fine* sur le développement local, social et culturel. Pour cela, il faut prendre

du recul, avoir plusieurs points de vue, comprendre les mécanismes passés, repérer les freins, les mobilités. Il s'agit, grâce à une approche systémique de parvenir à une vision globale et transversale afin de mieux apercevoir les interdépendances de l'humain avec son environnement. L'analyse de cette géographie sociale et culturelle impose de travailler autrement, par exemple penser en décloisonnant pour agir sur l'ensemble. Être inventif, que ce soit aussi bien avec les gens que les acteurs politiques et institutionnels ou avec les structures en place sur le terrain.

Mais tout cela est le fruit d'une réflexion permanente et reste un laboratoire de questionnements pour continuer à faire ensemble sur un large espace où chaque personne, chaque élément, chaque composante est dans une relation de dépendance réciproque ; où peuvent se tisser de multiples partenariats entre les différents acteurs au service de la

culture, du social et plus largement des politiques publiques ; où peuvent se trouver des solutions pour conjuguer des forces, des intelligences, des intérêts communs, des objectifs complémentaires, des articulations ; où, enfin, il faut favoriser des interactions pour rendre possible des chaînes dynamiques et vertueuses. Donc continuer à porter un regard global sur un environnement où, parce que tout est lié, tout mérite notre attention afin de permettre un développement humain et culturel durable.

© Laurent Cadéac





# Faire se croiser les voix de la création



**Astrid Cathala**, comédienne,  
fondatrice et responsable des  
éditions L'Œil du souffleur  
& **Violaine Bérot**, autrice

## Animer d'une même voix les maillons de la chaîne

Les Voix de Violaine sont nées du désir de rencontres, de colportage de récits, et aussi des liens qui se sont tissés sur le territoire que nous habitons. En librairies (À la lettre à Saint-Girons, Le Cachalot à Foix, Mazette ! à Mazères), en médiathèques (Massat et Samatan), en structures culturelles (la Maison des Écritures de Lombez, le théâtre de Samatan, les Bazis à Sainte-Croix), en lycées (Gabriel Fauré à Foix, Le Couserans à Saint-Girons), et même dans la chapelle de Castillon-en-Couserans, nous avons été accueillis, accompagnés, soutenus, et la toile du maillage a continué de s'étendre. Si cela a réussi, c'est parce que toute cette chaîne s'est mise à parler d'une seule voix. Pour ne citer qu'eux – et parce qu'on ne peut tous les citer – saluons l'énergie, la générosité et le travail d'Élodie Sentenac au lycée du Couserans où Violaine Bérot était accueillie dans le cadre du dispositif « Résidence d'auteur au lycée » du Centre national du livre. La convergence entre cette résidence d'auteur en lycée et notre projet s'est faite tout naturellement. Le travail accompli sur les textes avec professeurs et élèves, l'engagement et le suivi du libraire d'À la lettre, Franck Milesi, la capacité de notre trio à réinventer notre spectacle et à l'adapter au lieu et au public, ont donné à ces Voix... un écrin pour leur résonance. Quelque chose est né, dans sa particularité, dans son unicité, *in situ* : une expérience partagée, forte, surprenante, 150 élèves, une guitare électrique, une austère salle de conseil de classe, et puis des textes...

## Dans les coulisses de la création

**Violaine Bérot** : Astrid, comment t'est venue l'idée des Voix de... ?

**Astrid Cathala** : Les Voix de... me sont venues un peu grâce à toi, Violaine ! Lorsque tu as été invitée dans le cadre des Passagers du livre que je conçois et orchestre pour l'Estive - Scène nationale de Foix et de l'Ariège ! J'avais souhaité, pour ce rendez-vous, mettre en voix et en musique — avec Gil Angelo Gazzoli — une vingtaine de minutes de *Comme des bêtes*. Nous avons travaillé tous les trois quelques heures alors et nous avons aimé ce moment-là. Apparaissait un espace singulier à la frontière de l'interprétation et de la lecture, du théâtre et du chant. Et l'auteur, vivant, au centre, et son œuvre, vivante, à servir. À la suite de cela, nous avons échangé et tu étais si enthousiaste, si volontaire, si partante, que nous nous sommes lancés dans cette aventure devenue Les Voix de..., accompagnés d'Occitanie Livre & Lecture<sup>1</sup>.



Astrid Cathala © Stéphane Lesieur



Gil Angelo Gazzoli © Stéphane Lesieur



Violaine Bérot © Wiktoria Bos

**V. B. : Les Voix de... c'est donc faire entendre l'œuvre d'un auteur, sur scène, en musique, par la voix même de l'auteur ?**

**A. C. :** Oui, un auteur n'est pas un acteur, un acteur n'est pas un auteur et pourtant... Tant de composantes de ces disciplines, de ces savoir-faire, de ces artisanats-là sont communes ou ressemblantes. Je suis une femme de théâtre. Je joue, je mets en scène, je publie, je chante. Je trouve merveilleux de travailler si proche d'un auteur, de donner à entendre sa voix, de façon très simple, sans artifice, d'être au plus près de sa langue et au plus près de son corps. Proposer une direction, une couleur, une interprétation et de concert, avec l'auteur et avec le musicien, déployer une partie de son œuvre.

**A. C. : Violaine, comment ça fait, à l'intérieur, de passer d'autrice à interprète ?**

**V. B. :** Ce n'est pas de passer d'autrice à interprète qui est perturbant, parce que je lisais déjà mes textes en public et aussi parce que dès l'écriture je les travaille à voix haute. Ce qui est étrange, c'est de me retrouver décalée dans ma lecture par la mise en scène. J'étais à la fois l'autrice du texte et une interprète de ce même texte, et cette interprétation n'était pas celle que j'aurais faite comme autrice...

**A. C. : Et être trois en scène, en acte, plutôt que seule à sa table comme d'habitude ?**

**V. B. :** Dans l'acte d'écrire, j'ai l'habitude d'être seule. En public, il m'arrive d'être accompagnée (par un metteur en scène en amont des lectures, par un autre auteur pour des

lectures croisées). Notre spectacle à trois a évolué au fil des représentations. Je me souviens vous avoir demandé, à Gil et toi, de vous tenir plus proches de moi suite à quelques représentations où j'étais positionnée seule au milieu des spectateurs et vous derrière eux. J'avais vraiment besoin de sentir que nous formions un trio. Que les trois ne faisaient plus qu'un.

**A. C. : Comment ça a résonné en toi, d'écrire ces voix à partir de ton écriture ?**

**V. B. :** Je n'emploierais pas le mot « écrire » pour ce que nous avons fait. Le texte écrit existait déjà. C'était notre matériau. Nous avons interprété des voix déjà écrites. Le spectacle ajoute ceci au texte qu'il en donne une interprétation. Ce qui a vraiment résonné très fort en moi, ça a été nos premiers temps de travail ensemble.

**A. C. : Comment as-tu vécu cette mise en abîme de toi et de ses multiples toi ?**

**V. B. :** Pas du tout comme une mise en abîme ! Cette expérience m'a surtout appris que comédienne est un autre métier que le mien ! Depuis, je travaille mes lectures avec des professionnels de la scène, et ça m'enchanté.

**V. B. : Quels sont tes projets pour les autres Voix de... ?**

**A. C. :** Une année, un auteur ! Le prochain Voix de... sera celui de Jean Reinert, dramaturge, écrivain, penseur, trop méconnu. Alors on repart à nouveau en trio, avec Jean, Gil et moi ! Représentations en cours de programmation. Nous irons dans l'Hérault, dans le Gard...

1. Soutien accordé dans le cadre du dispositif de compagnonnage d'auteur en librairie inscrit au Contrat de filière Livre 2022-24 coordonné par Occitanie Livre & Lecture et financé par la Drac Occitanie, le Centre national du livre et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

## **Impulser une dynamique partenariale**

Lorsque Élodie Sentenac, professeure de français au lycée du Couserans à Saint-Girons et Violaine Bérot nous ont proposé de participer au dispositif de compagnonnage d'auteur en librairie<sup>1</sup>, nous avons tout de suite accepté. Au départ, parce que c'était Violaine et que nous soutenons son travail inconditionnellement (elle est d'ailleurs la marraine de la librairie depuis la fin de l'été 2023). Habituellement, il s'agit de porter son travail sur les mots – nous vendons ses livres –, mais participer à un projet associant ses textes à des jeunes et une compagnie de théâtre était tentant. Nous avons accepté par curiosité et envie d'affiner notre connaissance du public adolescent.

Nous ne sommes coutumiers ni des actions culturelles, ni des projets avec les scolaires, par manque de temps et manque de savoir-faire. Grâce à ce dispositif, ces deux aspects sont pris en charge, les risques sont partagés, l'appui est donc confortable. Travailler

en partenariat permet aussi de nous faire connaître, de prendre conscience de nos spécificités, de nos atouts et de nous inscrire dans une offre culturelle de territoire.

La représentation au lycée était plus que réussie. Le texte gagnait en puissance à l'oral, les jeunes étaient conquis ou du moins ébranlés et les débats intéressants. On peut dire que cette expérience a rendu désirables et concrets d'autres projets en partenariat avec le lycée. Nous prévoyons ainsi pour l'automne 2023 une rencontre entre une illustratrice de BD et une classe.

**Franck Milesi**  
Librairie À la lettre, Saint-Girons





Sac à procès, affaire Séguenaut, juillet 1699, Archives municipales de Toulouse, FF 743 © Stéphanie Renard

# Se mêler à la mêlée



**Karelle Ménine**  
historienne,  
autrice pluridisciplinaire

Au coin d'une petite rue, il émerge d'une allée de platanes avec sa forme de navire, l'emmanchement d'un escalier de pierre, des airs de palais mais le flegme d'une maison tranquille. Dans le hall l'archiviste Géraud de Lavedan<sup>1</sup> attend. La première fois que nous avons correspondu<sup>2</sup>, je ne savais pas comment répondre à ses questions. Ce que je recherchais ? Rien. Et tout. Ce que je recherchais : c'était lui. Ce que lui voudrait me montrer, ce que lui trouverait utile d'extraire de la quantité folle de documents conservés dans son bâtiment. C'est ainsi que de cet homme discret et attentif qui gambade avec passion entre le XII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle a surgi ce jour-là un élément immense. Dans son bureau, sur une table roulante, il avait disposé, remontées du sous-sol, quelques boîtes grises. Et il y eut d'abord le refrain.

Le rythme des phrases scandait la lecture. « Interrogée - Elle répond. Interrogée - Elle répond. » Dessous, se tenait la parole, qui contenait une promesse, celle sur laquelle toute une vie s'appuyait : la femme disait avoir dit la vérité. Le dossier l'affirmait : exhortée à mieux dire la vérité, a dit l'avoir dite. Comme de dire : je le jure. Mais il y avait les « si » : « si elle a », « s'il n'est vrai » ; mais il y avait les quand, les pourquoi et les sous-entendus ; et ainsi ce n'était pas une parole propre, sans surveillance ni bride : lors de son interrogatoire Catherine parlait sous bonne escorte et répondait aux questions autoritaires des capitouls, magistrats élus chaque année par les différents quartiers (capitouls) de Toulouse. Et puisque « le pouvoir ne s'exerce pas, il se montre », le manteau, la robe et le chaperon montraient

haut la fonction à Catherine qui (laissons faire notre imagination), habillée de nippes et serrant son panier, regardait de guingois ces êtres vêtus de manteaux rouges et noirs qui fouillaient les entrailles de sa vie.

### **Interrogée pourquoi elle est venue à Toulouse.**

### **Répond qu'elle y est venue dans l'intention de s'y placer en qualité de fille de chambre.**

Dossier après dossier, ce qui ressortait des pages écrites à l'encre noire sur papier chiffon que je consultais en cet instant c'était ça : la vie (souvent difficile) de petites gens, et leurs mots pour se défendre. « Répond et dénie » était-il écrit. Si Catherine était coupable, c'était d'être une femme pauvre. Les affaires se succédaient, d'autres interrogatoires, d'autres aveux, et ces paroles arrivaient depuis l'arrière-cour du droit et des inégalités en déroulant l'image animée d'un monde en portrait du nôtre où il s'agit souvent de faire comme on peut. On commettait de menus larcins pour vivre, on se déplaçait pour vivre, on se dépatouillait avec le système, manège face auquel la justice, depuis des millénaires, tente une cicatrisation. En une plainte qui ne se voulait pas une aumône se formulaient successivement des demandes de réparation : qui accusait d'avoir été volé, et qui refusait d'être accusé, et devant nous s'ouvraient à l'infini des affaires de mœurs, de vols, de crimes, avec parfois au détour d'une procédure, comme en ce 12 mars 1740, sous un chant d'insultes, un éclat : « que le diable de ton corps face cabanne ». Mais sur la table roulante de Géraud, une de ces affaires avait la forme d'un objet. Les feuilles des magistrats pliées en deux avaient été rangées dans un petit sac de jute qui leur servait de jupe jusqu'à la taille. C'est ainsi qu'elles étaient classées : une fois

clores, les affaires étaient mises dans le sac. Puis elles étaient rangées. Puis, au fil du temps, oubliées. Plusieurs milliers de ces petites pièces mi-tissu mi-papier sont ainsi passées entre les mains de Géraud qui, patiemment, les reclasse, les inventorie, les étudie. De l'écriture manuscrite aux pleins et courbes particuliers, il a fait territoire. Il sait traduire, et traduit. Il est de ces archivistes qui partagent.

Et c'est toujours un acte de résistance, l'acte de création, disait Gilles Deleuze. Et l'acte d'écrire se tient tout entier dans cette offrande de pouvoir résister à ce qui échappe. L'écriture peut (se doit de) réparer, au sens premier du mot latin *reparare* : préparer à nouveau. Si l'archive est ce fragment de journée, cette ruelle, ce document, si elle replace dans la course des jours ce que nous avons délaissé, un arbre, un ruisseau, une lettre, un bol, un jouet, tout ce qui a un jour rencontré notre souffle et est resté en alerte, l'écriture peut monter le volume de ces voix qui ont pensé, formé, dit, et dont le canal de transmission a été morcelé, mais sans être interrompu. Il suffit, comme au rugby, de se retourner tout en continuant non une effrénée course en avant mais bien ce chemin collectif où chacune/chacun est engagé par sa seule présence au monde. Il suffit de se mêler à la mêlée. L'écriture depuis l'archive permet d'agrandir cette cartographie du lien et participe à la désaliénation indispensable, seule capable de nous rattacher au Vivant.

Ainsi, ce jour-là, depuis le petit bureau de Géraud, des retrouvailles entre un peuple se débattant avec les nécessités de ce XII<sup>e</sup> siècle et un peuple se débattant avec celles d'aujourd'hui eurent lieu et a émergé l'esquisse d'une installation, d'une interprétation, toute chose qui puisse éclairer ces voix et soulever la poussière. Replacer l'archive par devant nous, voici ce à quoi mon travail s'attelle. J'y rencontre des

1. Géraud de Lavedan, archiviste, fonds anciens, Archives municipales de Toulouse.

2. Cet échange prend place dans le cadre de la résidence de création menée par Karelle Ménine aux Archives municipales de Toulouse et au Théâtre Le Vent des Signes, financée par Occitanie Livre & Lecture et Toulouse Métropole via leur dispositif de soutien à la création en résidence.



Les capitouls de l'année 1437-1438, enluminure sur parchemin. Livre I des Annales manuscrites des capitouls. © Archives municipales de Toulouse, BB 273.

réponses qui me grandissent. La délicatesse est de ne pas se servir d'elles, mais d'être à leurs services. Au bout de l'allée le bâtiment va bientôt fermer. Fumant une cigarette, Géraud dit : « Alors, à demain ? ». Et c'est un cadeau supplémentaire que fait l'archive, que d'obliger à prendre son temps.



« Donc continuer à  
porter un regard global  
sur un environnement où,  
parce que tout est lié,  
tout mérite notre attention  
afin de permettre un  
développement humain  
et culturel durable. »

*Florian Olivères,  
directeur des Scènes croisées de Lozère*

[www.occitanielivre.fr](http://www.occitanielivre.fr)

